

RAPPORT ANNUEL 2017

Sommaire

Introduction

Chapitre 1 : Lettre du président

Chapitre 2 : Chiffres clés

2.1 Informations financières sélectionnées

2.2 Données de marché

Chapitre 3 : Présentation des activités

3.1 Histoire et évolution de la société

3.2 Faits marquants de l'exercice

3.3 Faits marquants postérieurs à la date de clôture de l'exercice

3.4 Revue par secteur d'activité

3.5 Immobilisations corporelles et investissements

3.5.1 Principaux investissements réalisés au cours des trois dernières années

3.5.2 Principaux investissements en cours

3.6 Innovation, Recherche et Développement, Brevets et Licences

3.7 Organigramme du groupe

3.7.1 Place de la société dans le groupe

3.7.2 Filiales de la société

3.8 Schéma d'organisation

3.9 Prévision et estimation des bénéfices

3.9.1 Estimations Année 2018

3.9.2 Etats Financiers Prévisionnels Année 2018

Chapitre 4 : Facteurs de risque

4.1 Présentation des facteurs de risque

4.1.1 Risques juridiques et réglementaires

4.1.2 Risques technologiques

4.1.3 Risque opérationnel

4.1.4 Risques environnementaux

4.1.5 Risques financiers

4.1.5.1 Risque de change

4.1.5.2 Risque de liquidité

4.1.5.3 Risque technologique

4.2 Politique de gestion des risques et assurances

Chapitre 5 : Gouvernement d'Entreprise

5.1 Composition du conseil d'administration

5.1.1 Mandats et fonctions des administrateurs

5.1.2 Indépendance des administrateurs.

5.1.3 Renouvellement de mandats d'administrateur et nomination de nouveaux administrateurs

5.2 Fonctionnement du conseil d'administration

5.2.1 Conseil d'administration

5.2.2 Comités du conseil d'administration

5.3 Direction générale

5.4 Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction

5.5 Rémunération des organes d'administration et de direction

5.5.1 Rémunération des organes de direction

5.5.2 Rémunération des membres du conseil d'administration

5.6 Conventions, engagements et autres opérations réglementés.

5.7 Commissaires aux comptes

5.7.1 Mandats des commissaires aux comptes

Chapitre 6 : Données sociales et environnementales

6.1 Données sociales

6.1.1 Effectif

6.1.2 Rémunération, intéressement, participation et prévoyance

6.1.3 Absentéisme

Chapitre 7 : Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise

7.1 Etats financiers

7.2 Affectation des résultats

7.2.1 Rappel statutaire

7.2.2 Affectation des résultats

7.3 Evolution de la structure financière

7.3.1 Fonds de roulement

7.3.2 Besoin en fonds de roulement

7.3.3 Trésorerie nette

7.4 Indicateurs d'activité et ratios de gestion

7.4.1 Indicateurs d'activités

7.4.2 Ratios financiers

7.5 Rapports des commissaires aux comptes

Chapitre 8 : Renseignements généraux sur la société et son capital

8.1 Identité de la société

8.2 Renseignements sur le capital de la société

8.2.1 Dispositions générales

8.2.2 Evolution du capital sur cinq ans

8.2.3 Autorisations financières en vigueur consenties au conseil d'administration

8.3 Répartition du capital et des droits de vote

8.4 Marché de l'action

8.4.1 Evolution du cours

8.4.2 Présence dans les indices

8.4.3 Capitalisation boursière

8.4.4 Politique de distribution des dividendes

8.4.5 Rachat d'actions

8.4.6 Notation de la société

Chapitre 9 : Assemblée Générale

9.1 Disposition générales

9.2 Présentation des résolutions à soumettre à L'AGO du 03/05/2018

9.2.1 Projet des résolutions à soumettre à L'AGO du 03/05/2018

9.3 Présentation des résolutions à soumettre à L'AGE du 03/05/2018

9.3.1 Projet des résolutions à soumettre à L'AGE du 03/05/2018

Chapitre 1 : Lettre du président

J'ai le plaisir d'être parmi vous aujourd'hui pour présenter mon cinquième rapport en qualité de président du conseil d'EUROCYCLES.

Comme vous le savez, la faible croissance des dernières années a posé des défis à toutes les entreprises de produits de consommation, y compris pour la nôtre, les pouvoirs d'achats s'étant contractés.

Par conséquent, les consommateurs ont réduit leurs dépenses discrétionnaires se limitant aux nécessaires.

Cependant, d'autres critères exogènes ont vu le marché européen se contracter l'année dernière et ces derniers mois suite :

- À un climat défavorable lié à une météo capricieuse pendant l'été et l'hiver 2017 où un froid glacial s'est installé et pour la première fois a duré plus longtemps, dépassant les 6 mois jusqu'à fin mars ;
- À la rentrée sur le marché du bike sharing qui a freiné les achats de vélos en Europe.

Cette baisse atteignant 8.7% (plus de 660 000 vélos en moins).

Parallèlement à cela, Eurocycles a souffert cette année d'un événement exogène grave qui a été à l'origine de la baisse de son chiffre d'affaire et du volume, un incendie ayant survécu le 22 juillet 2017 et ayant balayé une unité complète de stockage de cadres, fourches et amortisseurs, élément essentiels pour fabriquer un vélo.

Cela a occasionné une annulation des commandes de plus de 42 699 unités pour un chiffre d'affaire avoisinant les 8 500 000 dinars. Que malgré les différentes projections réalisées n'ont pas comblé cet écart.

En effet, ces nouveaux marchés qui ont généré plus de 5.000.000 dinars n'ont pas comblé le fossé laissé par les événements survenus comme citée ci-dessus.

Ces mauvaises circonstances n'ont pas entaché la volonté managériale de continuer à prospecter et à s'ouvrir sur d'autres opportunités.

Pour l'année 2018, et suite aux mauvais démarrages liés aux conditions citées ci-dessus, les volumes de production devront se situer aux alentours de 350 000 vélos pour un chiffre d'affaire aux alentours de 80.5 millions de dinars

Malgré cet environnement difficile, nous avons continué à produire des résultats solides.

Ces résultats sont positifs et démontrent à nouveau la solidité et la pertinence de ce modèle.

Cette performance reste encore une fois le résultat :

- De la confiance que nous accordent les clients, fruit des efforts que nous avons toujours réalisés pour établir des relations de proximité avec eux.
- De la diversification de nos produits.

Au cours de la dernière année, nous avons suivi notre axe stratégique et continuer d'avancer vers nos grandes priorités déjà annoncées auparavant à savoir :

- Prendre de l'expansion sur les pays phares (Angleterre, Espagne, Allemagne)
- Continuer à faire croître les gammes à rendement ou à ratio prix/bénéfice élevés (modèles 27.5/28/29)
- Intégration industrielle avec la réception des machines de fabrication de selles et lancement de la fabrication.
- Investir pour accompagner notre croissance pour optimiser les couts d'approvisionnements/logistiques
- Assurer de solides résultats financiers

Dans quelques instants, nous vous présenterons les résultats de notre entreprise, je me contenterai donc de mentionner que nous avons à nouveau dégagé des résultats positifs en 2017, avec un bénéfice net consolidé à plus de 15 547 606 millions de dinars malgré la conjoncture exogène qui s'est imposée à nous, soit une augmentation de 8.6%

Au niveau du chiffre d'affaires, nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 83,786 millions de dinars soit une augmentation de 4 % par rapport à 2016.

Le volume de commande ferme actuel est de 259 000 unités pour un chiffre d'affaire de 54 millions de dinars -33.38% de moins par rapport à la même période- de ce qui nous porte à être prudent pour l'année 2018.

Je vous remercie de votre attention.

Monsieur Habib ESSAYAH

Président du conseil

Chapitre 2 : Chiffres clés

2.1 Informations financières sélectionnées (en milliers de dinars)

Désignations	2015	2016	2017
Revenus	74 680,426	80 283,582	83 786,357

Désignations	2015	2016	2017
Résultat d'exploitation	9 283,184	11 325,880	10 577,868

Désignations	2015	2016	2017
Résultat net	13 031,554	14 169,239	14 096,588

Désignations	2015	2016	2017
Résultat net par action	2,413	1,749	1,740

Désignations	2015	2016	2017
Dividende par action	1,400	1,400	1,500

Désignations	2015	2016	2017
Marge brute d'autofinancement	13 599,915	14 762,297	14 890,089

Désignations	2015	2016	2017
Capitalisation boursière	185 706 000	330 885 000	218 700 000

Désignations	2015	2016	2017
Endettement financier	-8 935,426	-14 898,957	-15 686,014

Désignations	2015	2016	2017
Actifs courants	42 644,248	50 334,751	56 091,127

Désignations	2015	2016	2017
Actifs non courants	6 945,944	10 139,511	10 971,688

Désignations	2015	2016	2017
Capitaux propres	29 375,560	35 984,798	38 541,386

2.2 Données de marché

Cours de l'action 27.000 Dinars au 31/12/2017



Chapitre 3 : Présentation des activités

3.1 Histoire et évolution de la société

La société EUROCYCLES est une entreprise de montage et d'assemblage de vélos implantée à la zone industrielle de Kalâa Kébira dans le gouvernorat de Sousse.

EUROCYCLES a été créée en 1993 par Mr. Patrice Grandeau sous forme d'une société à responsabilité limitée.

En 1997, la société EUROCYCLES s'est transformée en une société anonyme avec la participation des capitaux tunisiens et étrangers (français, italiens et américains) et un capital de 1.800.000 dinars.

La société opère sur les marchés internationaux et principalement sur le marché européen avec pour principaux clients : le Royaume-Uni, l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne, l'Europe Central et la Belgique.

3.2 Faits marquants de l'exercice

Evènements majeurs de l'exercice écoulé :

- la commercialisation et la production de nouveaux produits : vélos 28 et 29, city bike and racing bike
- Elargissement de la gamme de fabrication des selles.
- Achèvement :
 - * d'une nouvelle usine de stockage et de fabrication de cadres dans le lot n°25 acquis en 2012,
 - * d'une unité de stockage, et démarrage d'une unité pour la fabrication de vélos électriques.
- * Finalisation du bloc social pour les personnels.
- * Dépôt de la marque auprès de l'institut National de la Normalisation et de la propriété industrielle (I.N.N.O.R.P.I)
- * La société a été invitée par les autorités au 5ème édition du FORUM AFRIQUE DEVELOPPEMENT tenu le 16 et 17 Mars 2017 à CASABLANCA.

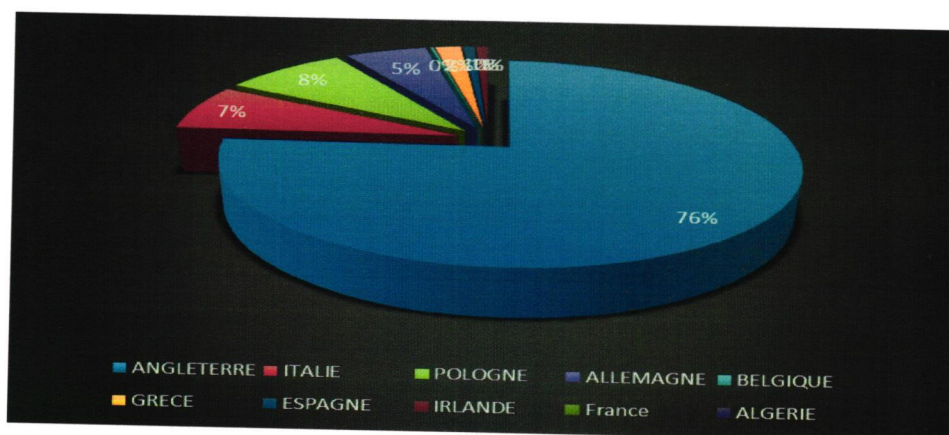
3.3 Faits marquants postérieurs à la date de clôture de l'exercice :

- La société a été participée au 4ème FORUM AFRICALLIA tenu du 21 au 23 Février 2018 à OUAGADOUGOU.

3.4 Revue par secteur d'activité

Répartition par pays

ANGLETERRE	317 019		75.47%
ITALIE	30 243		7.20%
ALGERIE	507		0.12%
ALLEMAGNE	22 948		5.47%
BELGIQUE	853		0.20%
GRECE	7 169		1.71%
ESPAGNE	3 335		0.79%
IRLANDE	3 028		0.72%
POLOGNE	34 920		8.31%
TOTAL	420 022		100%



Répartition par taille de vélos

26	176 498		42.02 %
20	104 195		24.80%
24	87 498		20.83%
700C	39 985		9.52%
29	3 799		0.90%
27.5	5 811		1.38%
18	105		0.03%
16	2 131		0.52%
TOTAL	420 022		100%

EUROCYCLES dans le

TOP 6

PAYS	TAIWAN	CAMBODIA	PHILIPPINES	BANGLADESH	CHINA	TUNISIA	THAILAND	SRI LANKA	INDIA	INDONESIA	VIETNAM	TOTAL
NB DE VELOS VENDUS	1458000	1255000	1149357	603000	446000	420022	416479	329442	205061	192337	115343	6940000
RANG	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
PART DE MARCHE	21.01%	18.08%	16.56%	8.69%	6.43%	6.05%	6.00%	4.75%	2.95%	2.77%	1.66%	100.00%

Position concurrentielle : **6.05%** du marché Européen.

Country	2017	2016	Var. 2017 / 2016
Volume total de Marché	6 940 000	7 602 000	-662 000
Euro-cycles	422 022	470 511	-50489
Taux part de Marché	6.05%	6.2 %	-7.6%

3.5 Immobilisations corporelles et investissements

3.5.1 Principaux investissements réalisés au cours des trois dernières années

INVESTISSEMENTS REALISES 2015-2016-2017

DESIGNATIONS	IMMOBILISATIONS		
	2015	2016	2017
Logiciel	2 855.500	26 300.500	0.000
Terrain	0.000	100 000.000	0.000
Construction	0.000	0.000	1 514 726.556
Outillage Industriel	22 828.277	5 839.180	4 200.078
Matériel Industriel	58 699.788	132 202.409	69 404.132
Equipement de Bureau	0.000	1 631 100	102 193.583
Matériel Informatique	24 211.261	21 098.870	32 958.618
Matériel de Transport	230 532.508	246 488.276	177 621.050
I.A.A	1 540.000	64 559.381	89 343.652
Avances Et Acomptes/ immobilisations	0.000	171 125.589	285 011.086
Constructions en cours	1 905 412.191	3 030 256.715	0.000
Outillage Industriel en cours	49 011.860	3 456.678	0.000
TOTAL GENERAL	2 295 091.385	3 802 958.698	2 275 458.755

3.5.2 Principaux investissements en cours

Nous avons achevé la reconstruction de l'unité de fabrication des cadres après l'incendie survenu le 22 juillet 2017.

Nous avons également achevé la construction du bloc Social pour les personnels, un bâtiment de stockage de produits finis afin de continuer le processus d'amélioration et d'intégration nécessaire à notre bon fonctionnement.

Parallèlement, nous avons entamé la conceptualisation de l'unité de phosphatation. Elle devra être opérationnelle au cours du second semestre 2018.

3.6 Innovation, Recherche et Développement, Brevets et Licences

Notre projet de fabrication de vélos électriques, indéniablement le futur produit phare d'Eurocycles sur lequel nous baserons les prochaines années notre croissance- qui nous permettrait de compléter notre gamme en Europe et ainsi aller vers le marché de la mobilité urbaine.

Cette opportunité nécessite la mise en place d'une unité de phosphatation, unité technique qui permet de garantir la qualité de traitement du cadre a plus longue échéance et ainsi ouvrir la porte a un marché exigeant.

Cette unité requiert l'embauche de techniciens/ingénieurs, épaulés par notre directeur technique /qualité afin d'apporter l'expertise nécessaire pour la réussite de ce projet.

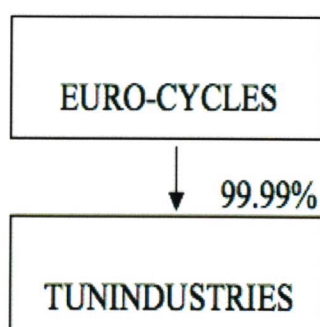
A cela s'ajoute notre intérêt pour le développement d'un partenariat pour l'assemblage des batteries électriques, voire la fabrication à long terme afin de bénéficier d'une flexibilité et d'une intégration verticale, synonyme de consolidation pour la certification originaire nécessaire pour réussir ce projet.

3.7 Organigramme du groupe

3.7.1 Place de la société dans le groupe

EUROCYCLES est la société mère par excellence.

3.7.2 Filiales de la société

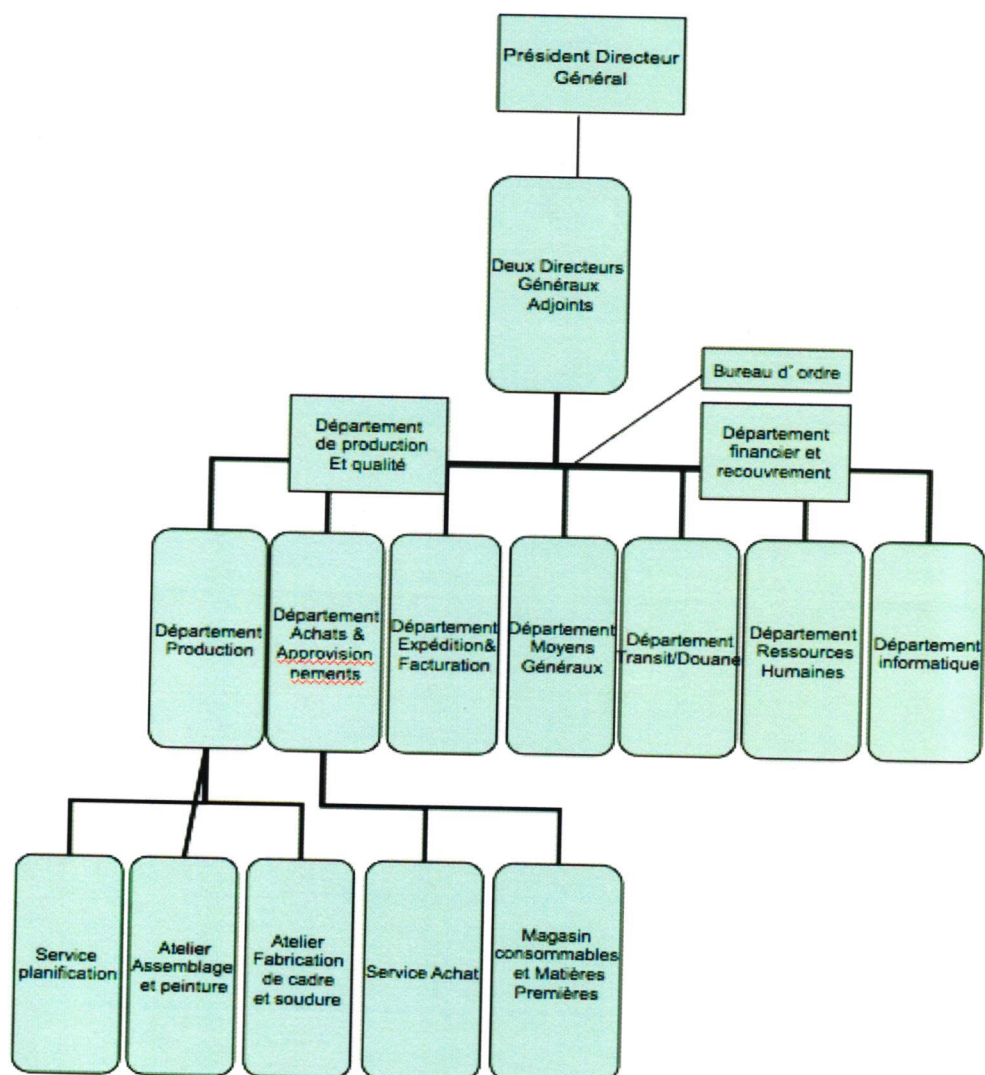


Le groupe Euro cycles est composé de deux entités :

-Société EUROCYCLES : qui a pour activité la production et la vente de vélos tout terrain à l'export. Elle se charge donc de l'achat de pièces et de leur assemblage.

-Société TUNINDUSTRIE : Filiale d'EUROCYCLES, elle a pour principale activité la fabrication de jantes, les cadres et les Scelles destinées à la production de vélos.

3.8 Schéma d'organisation



3.9 Prévision et estimations des bénéfices 2018

RUBRIQUE	2017R	%	2017P	%	2018P
<i>Produits d'exploitation</i>	83 786 357		87 070 850		80 498 160
<i>Couts des marchandises vendues</i>	- 61 557 638	73.47%	-62 725 840	72.04%	-58 763 657
<i>Charges de personnel</i>	- 4 324 776	5.16%	-4 688 125	5.38%	-4 014 703
<i>Autres charges d'exploitation</i>	- 6 532 574	7.80%	-6 909 186	7.93%	-6 399 358
EBITDA	11 371 369	13.19%	12 747 699	14.64%	11 320 442
<i>Amortissements Corporelles</i>	- 783 784	0.93%	-862 080	0.67%	-852 000
<i>Amortissements Incorporelles</i>	- 9 717	0.01%	0	0.01%	0
EBIT	10 577 868	12.62%	11 885 619	13.65%	10 468 442
<i>Charges financières nettes</i>	-3 993 885	4.76%	-404 497	0.46%	-697 000
<i>Produits placements-Financiers</i>	8 203 050	9.79%	4 758 291	5.46%	5 708 000
<i>Autres gains ordinaires</i>	2 330 059	2.78%	0	0.00%	0
<i>Autres pertes ordinaires</i>	- 1 868 219	2.23%	0	0.00%	0
RESULTAT avant impôt	15 248 872	18.20%	16 239 413	18.65%	15 479 442
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	- 1 152 284	1.37%	-843 138	0.97%	-843 138
RESULTAT Net Après impôt	14 096 588	16.82%	15 396 275	17.68%	14 636 304

• 3.9.1 Estimations (Année 2018) :

Les Estimations et les budgets de la société Euro-cycles (Année 2018) ont été établies sur la base des états financiers arrêtés au 31/12/2017 certifiés par les commissaires aux comptes.

3.9.2 Etats Financiers Prévisionnels Année 2018

Bilans Prévisionnels de la société Euro-cycles

ACTIFS	2017R	2018P
ACTIFS IMMOBILISES		
ACTIFS NON COURANTS		
Immobilisations incorporelles	68 122	68 122
Amortissements	-57 610	-68 122
Valeur comptable nette	10 512	0
Immobilisations corporelles	15 872 359	16 962 363
Amortissements	-5 062 483	-5 948 956
Valeur comptable nette	10 809 876	11 013 407
Immobilisations financières	151 300	139 300
Valeur comptable nette	151 300	139 300
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES	10 971 688	11 152 707
Autres actifs non courants		
ACTIFS COURANTS		
Stocks	20 617 171	21 678 888
Provisions		
Valeur comptable nette	20 617 171	21 678 888
Clients	10 596 119	10 655 731
Provisions	-104 866	-104 866
Valeur comptable nette	10 491 253	10 550 865
Autres actifs courants	2 500 737	1 018 502
Placements et autres A. Financiers	15 169 000	9 600 000
Liquidités et équivalents de liquidités	7 312 966	13 251 028
TOTAL DES ACTIFS	67 062 815	67 251 990
CAPITAUX PROPRES	2017R	2018P
Capitaux propres		
Capital social	8 100 000	8 100 000
Réserves	810 000	810 000
Autres capitaux propres		
Résultats reportes	15 534 799	17 681 387
Total des capitaux propres avant résultat	24 444 799	26 591 387

Résultat de l'exercice	14 096 588	14 636 304
Total des capitaux propres	38 541 386	41 361 669
PASSIFS		
Emprunts	2 425 551	1 392 074
Autres passifs financiers	8 937	
Provisions	200 000	200 000
Total des passifs non courants	2 634 488	1 592 074
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	9 821 785	9 973 584
Autres passifs courants	2 813 630	2 532 267
Concours bancaires et Autres p. financiers	13 251 526	11 926 374
Total des passifs courants	25 886 941	24 298 247
Total Cap. Propres et Passifs	67 062 815	67 251 990

Etats de résultat prévisionnel de la société Eurocycles Exercice 2018

En dinars

	2017R	2018P
Produits d'exploitation		
Revenus	83 786 357	80 498 160
Autres produits d'exploitation		
Production immobilisée		
Total des produits d'exploitation	83 786 357	80 498 160
Charges d'exploitation		
Variation des stocks des produits finis et des encours	-2 164 491	
Achats de marchandises consommés		
Achats d'approvisionnements consommés	-59 393 147	-58 763 657
Charges de personnel	-4 324 776	-4 014 703
Dotations aux amortissements et aux provisions	-793 501	-852 000
Autres charges d'exploitation	-6 532 574	-6 399 358
Total des charges d'exploitation	-73 208 489	-70 029 718
Résultat d'exploitation	10 577 868	10 468 442
Charges financières nettes	-3 993 885	-697 000
Produits des placements	8 203 049	5 708 000
Autres gains ordinaires	2 330 059	
Autres pertes ordinaires	-1 868 219	
Résultat avant impôt	15 248 872	15 479 442
Impôts sur les bénéfices	-1 152 284	-843 138
Résultat après impôt		
Eléments extraordinaires (Gains/Pertes)		
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	14 096 588	14 636 304

Chapitre 4 : Facteurs de risque

4.1 Présentation des facteurs de risque

4.1.1 Risques juridiques et réglementaires

Dans le cadre des conventions bilatérales, et plus exactement Europe-Tunisie, EUROCYCLES bénéficie de l'exonération de droits de douanes pour l'ensemble de ses clients européens.

Ces droits sont assujettis au respect des règles d'Origine qui sont contrôlés par la commission européenne.

Il est à noter qu'EUROCYCLES a fait l'objet d'un examen approfondi par les commissaires européens qui ont passé une semaine au sein de l'entreprise.

Cet audit a fait l'objet d'une gratification positive au mois de mars 2013 qui accorde sans restrictions et sans délai l'exportation des produits fabriqués vers l'ensemble des pays européens sans droit de douanes.

Parallèlement à cela, l'Europe est en phase de négociation avec la Chine pour l'ouverture complète de leur marché sous conditions. Cette ouverture pourrait entraîner des conséquences pour Euro cycles car cela ouvrirait l'espace à de nouveaux fabricants dont les prix seraient très compétitifs mais dont la qualité et l'expertise serait défaillante.

La recherche à priori d'un profit meilleur ne persistera pas et le marché se ré-stabilisera. Cependant, cela créera certainement des turbulences dans lesquelles nous devrions subir les conséquences limitées (baisse de volume) mais auquel nous ferons face pour maintenir nos équilibres et performances actuelles.

4.1.2 Risques technologiques

EUROCYCLES achète l'ensemble de ces pièces aux normes européennes et par conséquent toutes certifiées.

Les certificats de conformité sont joints à chaque référencement de pièces nouvelles et des échantillons sont validés avec les clients/ et le service technique & qualité d'EUROCYCLES.

La nouvelle norme ISO4210 s'applique depuis le 1^{er} janvier 2016.

Euro cycles a été pro- active dans ce domaine en s'y préparant depuis juillet 2015.

En ce qui concerne les vélos complets, les clients procèdent directement aux tests des vélos.

Jusqu'à aujourd'hui, tous nos vélos sont passés avec succès.

4.1.3 Risque opérationnel

EUROCYCLES a mis en place un système informatique basé sur un back up hebdomadaire qui récupère l'ensemble des informations et les stocks sur serveur isolé.

De plus, il est enregistré l'ensemble des données sur un disque dur séparé.

Ce second travail se fait par la direction financière.

Ces données sont sécurisées.

4.1.4 Risques environnementaux

Dans le cadre de ses activités, le groupe EUROCYCLES est exposé à plusieurs risques liés à l'environnement :

- La hausse du coût des matières premières ;
- La variation des prix des composants et des pièces nécessaires à la production des vélos et achetées auprès des fournisseurs étrangers. Bien que cette variation soit impactée directement sur les prix de vente aux clients, nous n'écarterons tout de même pas le risque à long terme que la société puisse se retrouver avec des prix non compétitifs et devoir revoir la rentabilité à la baisse afin de maintenir les équilibres et la part de marché. La cyclicité de notre secteur nous oblige et nous engage à la prudence et à la pérennité.

Euro cycles croit que l'évolution des préoccupations des consommateurs à l'égard de la santé et de l'environnement contribue au développement de notre croissance contre la possibilité d'une baisse généralisée des dépenses de consommation. Cependant, la demande peut aussi être affectée par les conditions météorologiques sur lesquelles nous n'exerçons aucun contrôle.

Cette dernière a influé largement sur le premier trimestre 2018 qui a vu une baisse considérable de notre Chiffre d'affaire et Volume.

De plus, nous offrons un vaste assortiment d'articles dans la catégorie des produits représentant une bonne valeur pour le prix chez les grands détaillants. Cela signifie que si un consommateur décide de dépenser moins pour un produit récréatif particulier, Euro cycles dispose de solutions de rechange aux articles à prix plus élevé.

Une détérioration significative de la conjoncture économique, une augmentation drastique du chômage ou de mauvaises conditions météorologiques pourraient avoir des répercussions négatives sur Euro cycles du fait qu'elles seraient susceptibles d'entraîner une réduction des dépenses des consommateurs. Rien ne garantit que la conjoncture économique générale des pays connaisse une amélioration dans l'avenir, et dans l'éventualité où elle se détériorerait de manière importante, nous risquerait d'en subir les conséquences négatives.

Eurocycles étant une société totalement exportatrice, la congestion incessante des ports tunisiens avec plus de 28 jours de retards a fortement pénalisé l'activité tant sur le domaine d'approvisionnement sur le domaine des respects des livraisons clients. Ce qui ajoute de charges portuaires, des frais d'acheminement par avion et des modifications de mode de transport plus coûteux à l'export.

4. 1.5 Risques financiers

4.1.5.1 Risque de change

Les ventes et achats se faisant en devises, il n'y a pas de risque de change actuellement.

4.1.5.2 Risque de liquidité

EUROCYCLES ne présente aucun risque de liquidités.

4.1.5.3 Risque technologique

Les risques liés à la qualité des produits, vu l'importance accrue accordée aux normes sécuritaires, nécessitent la priorité à la qualité avec une vigilance accrue sur la fiabilité des composantes de sécurité.

4.2 Politique de gestion des risques et assurances

La politique de gestion des risques adoptée par la société pour se prémunir des risques est souscrite dans le cadre des couvertures d'assurance. Elle couvre l'ensemble des biens matériels et des pertes d'exploitation susceptible d'arriver suite à des événements exogènes, incendie, vols, catastrophe naturelle.

La société s'est également doté d'un système performant d'intrusion par camera avec enregistrement ainsi qu'un système d'incendie par RIA, connecté sur bache à eau en cas de problème avec la SONEDE.

La société se dote de deux groupes électrogènes pour faire face à l'incessante coupure d'électricité cette année qui créent des ruptures de charges en production et peuvent occasionner des dommages aux matériels de production.

Toutes nos installations sont vérifiées annuellement par un organisme certifié l'APAVE.

La société est également dotée d'un gardiennage. il est assuré par des salariés de la société, avec renforcement nocturne.

Une patrouille de la garde nationale est affectée sur la zone et passe deux fois durant la nuit.

La société est également dotée d'un système de backup informatique automatique, planifié quotidiennement.

Chapitre 5 : Gouvernement d'Entreprise

5.1 Composition du conseil d'administration

5.1.1 Mandats et fonctions des administrateurs

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION					
Membres	Représenté par	Qualité	Mandat	Fonction	Adresse
Mr ESSEYAH HABIB	<i>Lui-même</i>	<i>Président</i>	<i>2016-2018</i>	<i>PDG</i>	<i>Sousse</i>
Mr REKIK MOHAMED	<i>Lui-même</i>	<i>Membre</i>	<i>2016-2018</i>	<i>Néant</i>	<i>Sousse</i>
Mr MOURAD GHAZI	<i>Lui-même</i>	<i>Membre</i>	<i>2017-2019</i>	<i>DGA</i>	<i>Sousse</i>
Société MG INVEST	<i>Mr GARANDEAU</i>	<i>Membre</i>	<i>2016-2018</i>	<i>Néant</i>	<i>France</i>
Mr MICHELE BERAUDO	<i>Lui-même</i>	<i>Membre</i>	<i>2016-2018</i>	<i>Néant</i>	<i>Italie</i>
Société BENTEC	<i>Mr CHEN WEI</i>	<i>Membre</i>	<i>2017-2019</i>	<i>Néant</i>	<i>Taiwan</i>
Mr ABDELAZIZ BEN YOUSSEF	<i>Lui-même</i>	<i>Membre</i>	<i>2017-2019</i>	<i>Néant</i>	<i>Tunis</i>

5.1.2 Indépendance des administrateurs

Néant.

5.2 Fonctionnement du conseil d'administration

5.2.1 Conseil d'administration

Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres un Président qui a la qualité de Président Directeur Général. Il doit être une personne physique et actionnaire de la société et ce, à peine de nullité de sa nomination.

Le Président propose l'ordre du jour du Conseil d'Administration, le convoque, préside ses réunions et veille à la réalisation des options arrêtées par ce Conseil. Il préside les réunions des Assemblées Générales et le Conseil doit lui déléguer à cet effet tous pouvoirs nécessaires.

Le Conseil d'Administration fixe la rémunération du Président Directeur Général. Celui-ci est nommé pour une durée qui ne saurait excéder celle de son mandat d'Administrateur. Il est éligible pour un ou plusieurs mandats.

Le Conseil d'Administration peut révoquer son Président à tout moment.

Le Président doit dans un délai d'un mois à compter de sa prise de fonction, aviser le Conseil d'Administration de sa désignation au poste de gérant, administrateur, président directeur général, directeur général ou de membre de directoire ou de conseil de surveillance d'une autre société. Le Conseil d'Administration doit en informer l'assemblée générale ordinaire des actionnaires dans sa réunion la plus proche.

En cas d'empêchement temporaire ou de décès du Président, le Conseil d'Administration peut déléguer un de ses membres dans les fonctions de Président. Cette délégation est donnée pour une durée limitée à trois mois renouvelable une seule fois, en cas d'empêchement temporaire, et vaut jusqu'à l'élection du nouveau Président en cas de décès.

Le Conseil désigne aussi un Secrétaire qui peut être choisi en dehors des Administrateurs.

ARTICLE 21 – REUNION DU CONSEIL

Le Conseil d'Administration se réunit sur la convocation du Président ou du vice-président, ou encore de la moitié de ses membres, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, soit au siège social soit en tout autre endroit indiqué dans la lettre de convocation.

Le Conseil d'Administration ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents.

L'ordre du jour est arrêté par le Président ou par les Administrateurs qui effectuent la convocation.

Tout administrateur peut donner mandat à un autre Administrateur pour le représenter dans une délibération du Conseil d'Administration et voter pour lui sur une, plusieurs ou toutes les questions prévues à la convocation. Le pouvoir doit être donné par écrit et chaque Administrateur ne peut représenter qu'un seul Administrateur.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents et représentés. En cas de partage des voix, celle du Président de séance est prépondérante.

Article 22 – PROCES VERBAUX

Les délibérations du Conseil d'Administration sont constatées par des procès-verbaux inscrits sur un registre spécial et signés par le Président de la séance.

Les copies ou extraits des procès-verbaux à produire en justice ou ailleurs sont signés par le Président du Conseil, ou l'Administrateur en remplissant provisoirement les fonctions soit encore par deux Administrateurs.

ARTICLES 23 (nouveau) POUVOIRS DU CONSEIL :

Le Conseil d'Administration doit agir au bénéfice exclusif des actionnaires de la société et doit être le garant de la modernité des moyens techniques et des stratégies financières de manière à assurer la sécurité des différentes opérations lors de la réalisation de l'objet social et doit assurer aussi la compétence et l'honorabilité des dirigeants de la société et du personnel placé sous leur autorité.

Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société par le biais de son président dans la limite de l'objet social. Toutefois la société est engagée même par les actes du Conseil d'Administration qui ne relèvent pas de l'objet social à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait ou ne pouvait ignorer que l'acte dépassait cet objet.

Le conseil d'administration a les pouvoirs spécifique suivants :

- Il arrête la politique générale de la société et en assure le suivi d'exécution.
- La convocation des assemblées générales.
- Supervision de la préparation des comptes sociaux et du rapport annuel de gestion.
- Etablissement des documents de gestion prévisionnelle et des rapports correspondants.
- La cooptation d'administrateurs.
- La nomination, la révocation et la fixation des rémunérations des présidents directeurs généraux, des directeurs généraux, et directeurs généraux adjoints.
- Etablissement des états financiers du rapport de gestion.
- L'autorisation des conventions réglementées passées entre la société et l'un de ses dirigeants, administrateurs, actionnaires.
- Délibération annuelle sur la politique de la société en matière d'égalité professionnelle et salariale.

- Il autorise préalablement l'achat de tout immeuble ou droit réel dont la valeur vénale excède vingt-cinq millions de dinars.
- Il autorise préalablement aussi les emprunts importants au profit de la société engendrant l'hypothèque ou nantissement de fonds de commerce des biens sociaux dont le montant excède vingt-cinq millions de dinars.
- Il autorise cependant toujours et préalablement, la cession des fonds de commerce ou leurs locations au tiers ainsi que la vente de tous immeubles.
- Sous réserve des stipulations des présents statuts, le Conseil d'Administration peut déléguer à un ou plusieurs de ses membres ou à des tiers, actionnaires ou non, tous mandats spéciaux pour un ou plusieurs objets déterminés, dans des conditions qu'il fixe avec ou sans faculté de substitution et faire procéder à toutes études et enquêtes. Il détermine, dans ce cas, les rémunérations tant fixes que proportionnelles.

Le Conseil d'Administration ne peut empiéter sur les pouvoirs réservés par les lois et règlement en vigueur ou par les présents Statuts aux Assemblée Générales des Actionnaires ou au pouvoir du président.

ARTICLES 24 (nouveau) : DIRECTION DE LA SOCIETE

Le président Directeur Général assure, sous sa responsabilité, la direction générale de la société. Il représente la société dans ses rapports avec les tiers.

Sous réserve des pouvoirs que les Statuts attribuent expressément aux Assemblée des actionnaires, ainsi que des pouvoirs qu'ils réservent de façon spéciale au Conseil d'Administration, Le président est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société et ce, dans les limites de l'objet social.

Il est investi notamment les pouvoirs suivants lesquels sont énonciatifs et non limitatifs :

- Il nomme et révoque tous les agents, mandataires et salariés de la société, fixe leurs traitements, salaire et gratifications, ainsi que les autres conditions de leur admission, il organise toutes caisses de sécurité et de prévoyance pour le personnel.
- Il fixe les dépenses générales d'administration, effectue les approvisionnements de toutes sortes.
- Il approuve dans le cadre de la réglementation en vigueur, les marchés passés par la société ainsi que leur règlement définitif.
- Il approuve les conventions d'arbitrage, les clauses arbitrales et les transactions réglant les différends conformément à la législation et la réglementation en vigueur.
- Il touche au nom et pour le compte de la société les sommes dues à la société et autorise le paiement de celles qu'elle doit.
- Il détermine le placement des sommes disponibles et règle l'emploi des fonds de réserves.
- Il contracte et résilie toutes polices ou contrats d'assurance concernant les risques de toutes natures.
- Il souscrit, endosse, accepte et acquitte tous effets de commerce, traite, ou lettre de change.
- Il passe et autorise tous traités, marchés et généralement tous actes rentrant dans l'objet de la société, il peut notamment conclure avec toute personne physique ou morale tous contrats de commission, d'agence ou de représentation avec exclusivités ou non.
- Il demande et accepte toutes concessions fait toutes commissions, prend part à toutes adjudications, fournit tous cautionnements.
- Il autorise toutes acquisitions, tous retraits, transferts, aliénations de rentes, valeurs, créances, et autres droits mobiliers quelconques.
- Il consent ou accepte, cède et résilie tous baux de location avec ou sans promesse de vente.
- Il se fait ouvrir en toutes banques tous comptes courants et crée tous chèques et effets pour le fonctionnement de ces comptes.
- Il contracte et signe tous traités transactions, compromis, tous acquiescements, et désistement de meubles ainsi que toutes délégations, antériorités subrogations avec ou sans garanties et toutes mainlevées d'inscriptions saisie, opposition sous autre empêchement avant ou après paiement.
- Il décide et réalise toutes acquisitions de biens et droits mobiliers et immobiliers dont la valeur vénale est inférieure ou égale à vingt-cinq millions de dinars.
- Il signe directement les contrats d'achat d'immeuble dont la valeur vénale est inférieure ou égale à vingt-cinq millions de dinars.
- Il consent pour les emprunts dont la valeur en principal est inférieur ou égal à vingt-cinq millions dinars les garanties réelles ou cautionnements.
- Il représente la société dans toutes opérations de faillite et liquidation, adhère à tous règlements amiables et à tous concordats.

- Il propose au Conseil d'administration de désigner un ou plusieurs Directeurs Généraux Adjoints ou mandataires spéciaux pour lui assister.
- Louer tous coffres.
- Emettre tous bons à vue ou à échéance fixe.
- Acquérir, aliéner, échange avec ou sans soulte, tous biens et droits mobiliers.
- Convoquer le conseil d'administration fixer les ordres du jour et présider ses réunions.
- Intéresser la société dans toutes participations et dans tous syndicats.
- Représenter la société auprès de toutes administrations étrangères.
- Représenter plus généralement la société en justice nationale ou étrangère tant en demandant qu'en défendant et compromettre sur tous intérêts de la société.
- Il exerce toute action judiciaire, tant en demandant qu'en défendant.
- Il représente la société dans toutes opérations de faillite et liquidation, adhère à tous règlements amiables et à tous concordats.
- Sans préjudice aux prérogatives du Conseil d'Administration, il signe tous traités transactions, compromis tous acquiescement et désistements, ainsi que toutes délégations, antériorités subrogations, avec ou sans garanties et toutes mainlevées d'inscriptions, saisies, oppositions et autres empêchements avant ou après paiement.

Sur propositions de Président Directeur Général le Conseil d'Administration peut désigner un ou plusieurs Directeur Général Adjoints pour assister le Président Directeur Général. Le Conseil d'Administration détermine leur rémunération.

Le ou les Directeurs Généraux Adjoints sont révocables à tout moment par le Conseil d'Administration.

Sous réserve des stipulations des présents Statuts, le Conseil d'administration peut déléguer à un ou plusieurs de ses membres ou à des tiers, actionnaires ou non, tous mandats spéciaux pour un ou plusieurs objets déterminés, dans des conditions qu'il fixe avec ou sans faculté de substitution et faire procéder à toutes études et enquêtes. Il détermine, dans ce cas, les rémunérations tant fixes que proportionnelles.

Article 25 : DELEGATION DE POUVOIRS

Le Président Directeur Général peut déléguer sa signature aux agents placés sous son autorité en ce qui concerne notamment les engagements de dépenses, la passation des marchés et la conclusion de commandes, la gestion et la discipline du personnel.

5.2.2 Comité du conseil d'Administration

Conformément aux directives du CMF, le conseil d'administration a créé un comité d'audit qui a été mis en place durant

L'année 2014 et renouvelé par le conseil d'Administration du 09 Mars 2017.

Il est composé de Monsieur Mohamed REKIK, Monsieur Beraudo Michèle et la Société MG-INVEST.

Il a été effectué l'audit des états financiers de la société Eurocycles et des états financiers consolidés qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2017 et les comptes consolidés du résultat, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la société Euro-cycles aux 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates,

5.3 Direction Générale

	Fonctions	Date d'entrée	Adresse
		en fonction	
M.Esseyah Habib	Président Directeur Général	mai-97	Sousse
M.Garandeau Patrice	Directeur Général Adjoint	mai-97	France
M.Ghazi Mourad	Directeur Général Adjoint	oct.-05	Sousse

5.4 Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction

<i>Actionnaires</i>	<i>Nombre</i>	<i>% Capital</i>	<i>Nombre</i>	<i>% droit de</i>
	<i>actions</i>		<i>droit de</i>	<i>vote</i>
			<i>vote</i>	<i>vote</i>
Mr ESSEYAH HABIB	2 700 158	33.33%	2 700 158	33.33%
Mr REKIK MOHAMED	848 703	10.48%	848 703	10.48%
Mr MOURAD GHAZI	656 867	8.11%	656 867	8.11%
Société MG INVEST	449 102	5.54%	449 102	5.54%
Mr MICHELE BERAUDO	580 054	7.16%	580 054	7.16%
Société BENTEC	152 500	1.88%	152 500	1.88%
Mr ABDELAZIZ BEN YOUSSEF	67 534	0.83%	67 534	0.83%

5.5 Rémunération des organes d'administration et de direction

5.5.1 Rémunération des organes de direction

(en dinars)	REMUNERATION NET D'IMPOT (N)	REMUNERATION NET D'IMPOT (N-1)	REMUNERATION NET D'IMPOT (N-2)
MR ESSAYEH HABIB			
Rémunération Fixe	120 000.000	36 000.000	36 000.000
Rémunération Variable	Véhicule de fonction	Véhicule de fonction	Véhicule de fonction
Avantage en nature	Cotisation sociale	Cotisation sociale	Cotisation sociale
MR PATRICE GARAN DEAU			
Rémunération Fixe	36 000.000	36 000.000	36 000.000
Rémunération Variable	-	-	-
Avantage en nature	-	-	-
MR GHAZI MOURAD			
Rémunération Fixe	60 000.000	60 000.000	60 000.000
Rémunération Variable	5% Résultat net d'impôts	5% Résultat net d'impôts	5% Résultat net d'impôts
Avantage en nature	Véhicule de fonction	Véhicule de fonction	Véhicule de fonction
	Cotisation sociale	Cotisation sociale	Cotisation sociale
	Billet avion pour famille à hauteur de 2500 dinars par an	Billet avion pour famille à hauteur de 2500 dinars par an	Billet avion pour famille à hauteur de 2500 dinars par an
	Loyer à hauteur de 650 dinars par mois	Loyer à hauteur de 650 dinars par mois	Loyer à hauteur de 650 dinars par mois

5.5.2 Rémunération des membres du conseil d'administration

Les jetons de présence ont été versés aux membres du conseil d'administration.

5.6 Conventions, engagements et autres opérations réglementés

Néant

5.7 Commissaires aux comptes

5.7.1 Mandats des commissaires aux comptes

Noms et adresses du cabinet des commissaires aux comptes :

Cabinet « Société CAM & Associés »

Représenté par son Gérant, Monsieur Adel MADHI

5, rue de Mauritanie 1002 Tunis-belvédère.

Date de début de son premier mandat : 2010

Date de début et d'expiration de son mandat actuel :

Début : 2016

Expiration : 2018

Chapitre 6 : Données sociales et environnementales

6.1 Données sociales

6.1.1 Effectif

- L'activité de la société EUROCycles classée dans la branche « mécanique et électrique » est régie par la convention collective nationale applicable au secteur de la construction mécanique.
L'essentiel de la politique salariale est donc dicté par les dispositions de ladite convention collective. La politique salariale adoptée au moment du recrutement, en matière de rémunération de personnel d'exécution est basée sur le salaire minimum garanti.
D'une façon générale, les niveaux de rémunération sont négociés contractuellement entre les salariés et la société pour le personnel de maîtrise et les cadres.
- L'effectif actuel est de 327 employés qui se répartissent entre les classes socio professionnelles comme suit :

<i>Désignations</i>	<i>2015</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>
<i>Cadres</i>	<i>20</i>	<i>23</i>	<i>30</i>
<i>Maîtrise</i>	<i>33</i>	<i>33</i>	<i>33</i>
<i>Exécution</i>	<i>273</i>	<i>277</i>	<i>264</i>
<i>Total</i>	<i>326</i>	<i>333</i>	<i>327</i>

27% de l'effectif total à une expérience qui varie de dix à quinze ans dans l'entreprise.

Cette ancienneté du personnel permanent tant au niveau administratif qu'au niveau de la production dote la société d'une expérience appréciable qui constitue un facteur favorable au développement et à la pérennité de cette dernière.

6.1.2 Rémunération, intéressement, participation et prévoyance

La politique salariale est établie sur la base des conventions signées réglementaires.

A cela s'ajoute, la politique de promotion interne afin d'encourager les efforts réalisés, le sens des responsabilités et l'esprit d'équipe.

6.1.3 Absentéisme

<i>Nombre des journées d'absence des salariés</i>				
<i>Motif</i>	<i>2015</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>	<i>%</i>
<i>Maladies (tous motifs)</i>	<i>1 388</i>	<i>1005</i>	<i>1635</i>	<i>1.49%</i>
<i>Accidents de travail</i>	<i>247</i>	<i>149</i>	<i>782</i>	<i>0.69%</i>
<i>Maternité</i>	<i>600</i>	<i>700</i>	<i>660</i>	<i>0.60%</i>
<i>Evènements familiaux</i>	<i>52</i>	<i>118</i>	<i>52</i>	<i>0.04%</i>
<i>Total</i>	<i>2 526</i>	<i>1 972</i>	<i>3 129</i>	
<i>Nombre de jours annuels</i>	<i>110 000</i>	<i>111 888</i>	<i>109 872</i>	
<i>%</i>	<i>2.3%</i>	<i>1.7%</i>	<i>2.8%</i>	

Chapitre 7 : Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise :7.1 Etats financiers

BILAN

(Exprimé en Dinars)

Au 31 Décembre 2017

Notes

2017

2016

ACTIFS

ACTIFS NON COURANTS

Actifs Immobilisés

<i>Immobilisations Incorporelles</i>	<i>2</i>	<i>68 122.350</i>	<i>68 122.350</i>
<i>Moins Amortissements</i>		<i>-57 610.249</i>	<i>-47 892.554</i>
<i>Valeur Comptable Nette</i>		<i>10 512.101</i>	<i>20 229.796</i>
<i>Immobilisations Corporelles</i>	<i>2</i>	<i>15 872 358.951</i>	<i>14 252 109.785</i>
<i>Moins Amortissements</i>		<i>-5 062 482.968</i>	<i>-4 296 127.719</i>
<i>Valeur Comptable Nette</i>		<i>10 809 875.983</i>	<i>9 955 982.066</i>
<i>Immobilisations Financières</i>	<i>3</i>	<i>151 300.000</i>	<i>163 300.000</i>
<i>Moins Provisions</i>		<i>-</i>	<i>-</i>

Total des actifs immobilisés

10 971 688.084

10 139 511.862

Autres actifs non courants

-

-

Total des actifs non courants

10 971 688.084

10 139 511.862

ACTIFS COURANTS

4

<i>Stocks</i>	<i>4.1</i>	<i>20 617 170.890</i>	<i>15 406 389.060</i>
<i>Moins Provisions</i>		<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Valeur Comptable Nette</i>		<i>20 617 170.890</i>	<i>15 406 389.060</i>
<i>Clients et Comptes Rattachés</i>	<i>4.2</i>	<i>10 596 118.789</i>	<i>5 417 515.859</i>
<i>Moins Provisions</i>		<i>-104 866.004</i>	<i>-104 866.004</i>
<i>Valeur Comptable Nette</i>		<i>10 491 252.785</i>	<i>5 312 649.855</i>
<i>Autres actifs courants</i>	<i>4.3</i>	<i>2 500 737.473</i>	<i>970 002.172</i>
<i>Placements & autres actifs financiers</i>	<i>4.4</i>	<i>15 169 000.000</i>	<i>13 870 195.120</i>
<i>Liquidités & Equivalents de liquidités</i>	<i>4.5</i>	<i>7 312 965.537</i>	<i>14 775 514.450</i>

Total des actifs courants

56 091 126.685

50 334 750.657

TOTAL DES ACTIFS

67 062 814.769

60 474 262.519

BILAN**(Exprimé en Dinars)****Au 31 Décembre****Notes****2017****2016****CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS****CAPITAUX PROPRES****5***Capital social*

8 100 000.000

8 100 000.000

Réserves

810 000.000

540 000.000

Résultats reportés

15 534 798.510

13 175 559.640

Total des capitaux propres avant résultat**24 444 798.510****16 344 005.533***Résultat de l'exercice*

14 096 587.971

14 169 238.870

TOTAL DES CAPITAUX PROPRES**38 541 386.481****35 984 798.510****PASSIFS*****Passifs non courants****Emprunts***6**

2 434 487.579

3 501 282.638

Autres passifs financiers

-

Provisions

200 000.000

-

Total des passifs non courants**2 634 487.579****3 501 282.638*****Passifs courants*****7***Fournisseurs et comptes rattachés*

7.1

9 821 784.584

6 674 761.332

Autres passifs courants

7.2

2 813 629.683

2 915 408.842

Concours bancaires et autres passifs financiers

7.3

13 251 526.442

11 398 011.197

Total des passifs courants**25 886 940.709****20 988 181.371****TOTAL DES PASSIFS****28 521 428.288****24 489 464.009****TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS****67 062 814.769****60 474 262.519**

Etat de Résultat
(Exprimé en Dinars)

		Au 31 Décembre	
	Notes	2017	2016
Produits d'exploitation	8.1		
Revenus		83 786 356.618	80 283 582.489
Autres produits d'exploitation		0.000	0.000
Production immobilisée		-	-
Total des produits d'exploitation		83 786 356.618	80 283 582.482
Charges d'exploitation	8.2		
Variation des stocks des produits finis et des encours		-2 164 490.706	2 052 384.071
Achats de marchandises consommées		-	-
Achats d'approvisionnements consommés		-59 393 147.042	-59 596 011.848
Charges de personnel		- 4 324 776.200	- 4 302 433.808
Dotations aux amorts. et aux provisions		-793 501.255	-593 058.392
Autres charges d'exploitation		- 6 532 573.654	- 6 518 581.994
Total des charges d'exploitation		- 73 208 488.857	- 68 957 701.971
Résultat d'exploitation	8.3	10 577 867.761	11 325 880.518
Charges financières nettes		-3 993 885.192	-3 938 036.858
Produits des placements		8 203 049.666	8 214 782.915
Autres gains ordinaires		2 330 058.674	29 969.198
Autres pertes ordinaires		-1 868 218.808	- 2 523.057
Résultat des activités ordinaires avant impôt		15 248 872.101	15 630 072.716
Impôt sur les bénéfices		- 1 152 284.130	-871 164.670
Résultat des activités ordinaires après impôt		14 096 587.971	14 758 908.046
Eléments extraordinaires (Gains/Pertes)			-589 669.176
Résultat net de l'exercice	8.4	14 096 587.971	14 169 238.870
Effets de modifications comptables (net d'impôt)		-	-
Résultats après modifications comptables		14 096 587.971	14 169 238.870

Etat de flux de trésorerie
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Au 31 Décembre	
		2017	2016
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	9.1		
Résultat net		14 096 587.971	14 169 238.870
Ajustements pour :			
* Amortissements et provisions		793 501.255	593 058.392
* Variation des :			
- stocks		-5 210 781.830	-1 066 859.909
- créances		-5 178 602.930	5 073 514.857
- autres actifs		-1 530 735.301	-123 121.009
+ fournisseurs et autres dettes		5 239 828.047	67 923.896
* Plus ou moins-values de cession			-7 000.000
* Modification comptable			
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		8 209 797.212	18 706 755.097
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	9.2		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		- 2 326 757.837	-3 585 250.161
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles			7 000.000
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières			-3 400.000
Encaissements provenant des associés		-	-
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		12 000.000	-
Flux de trésorerie provenant d'activités d'investissement		-2 314 757.837	-3 581 650.161
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	9.3		
Placements		-1 298 804.880	-3 101 595.120
Dividendes et autres distributions		-11 340 000.000	-7 560 000.000
Encaissements provenant des emprunts			4 500 000.000
Remboursement d'emprunts		-1 063 291.215	-491 405.421
Flux de trésorerie provenant d'activités de financement		-13 702 096.095	-6 653 000.541
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités			-
VARIATION DE TRESORERIE		-7 807 056.720	8 472 104.395
Trésorerie au début de l'exercice		14 775 177.274	6 303 072.879
Trésorerie à la clôture de l'exercice		6 968 120.554	14 775 177.274

NOTE 1 – SYSTEME COMPTABLE, FISCAL ET DEFINITION DE LA MISSION

A – SYSTEME COMPTABLE ET ASPECT FISCAL

I.1. PRESENTATION DES COMPTES

Les comptes de la société « EURO-CYCLES » sont tenus conformément au Système Comptable des Entreprises tel que fixé par la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 et les états financiers qui en découlent comportent le bilan, l'état des résultats, l'état des flux de trésorerie, le schéma des Soldes Intermédiaires de Gestion et les notes annexes.

Par ailleurs, les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2017 reprennent à titre comparatif les données comptables relatives à l'exercice 2016.

I.2. PRESENTATION DU SYSTEME COMPTABLE

La comptabilité est tenue sur ordinateur.

Le logiciel de comptabilité permet d'établir périodiquement, les journaux auxiliaires, le grand livre des comptes, les balances auxiliaires et la balance générale.

Le regroupement de tous les comptes permet d'établir les états financiers de la société " EURO-CYCLES ".

La société " EURO-CYCLES " utilise les normes comptables comme référentiel de base pour la préparation et la présentation des états financiers. Aucune divergence n'a été relevée entre les normes comptables et les principes comptables retenus par la société.

A la date de notre intervention, les livres légaux sont à mise à jour

Par ailleurs, le logiciel informatique a été déposé au Bureau de Contrôle des Impôts (Obligation légale prévue par l'article 62 du code de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur les sociétés).

I.3. UNITE MONETAIRE

Les états financiers de la société " EURO-CYCLES ", sont libellés en Dinars Tunisiens.

I.4. IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les immobilisations sont portées en comptabilité à leur coût d'acquisition hors TVA et amorties selon le mode linéaire et sur la base des taux indiqués à la Note 2.4 du présent rapport.

I.5. CONVERSION DES SOLDES LIBELLES EN MONNAIE ETRANGERES

Les soldes des créances et des dettes de la société « EURO-CYCLES » arrêtés au 31 Décembre 2017, libellés en devise sont convertis pour leur contre-valeur en dinars, sur la base du cours de change moyen du mois de décembre 2017, soit 1 € = 2,9478 TND et 1 \$ = 2.4839 TND.

I.6. REGIME FISCAL

Le régime fiscal de la société, "EURO-CYCLES » société totalement exportatrice, est fixé par la loi 93/120 du 27 Décembre 1993, portant promulgation du code d'incitations aux investissements qui limite l'exonération totale des bénéfices tirés de l'exportation à une période de 10 ans.

Par ailleurs, au terme de l'article 5 de code d'incitations aux investissements, bénéficient d'exonération des bénéfices tirés de l'exportation pour une durée de 10 ans, les opérations d'investissements relatives à la création, l'extension, le renouvellement, le réaménagement ou la transformation d'activité.

La loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour l'année 2014 **mentionne l'expiration de la prorogation de la durée de déduction totale prévue pour la loi de finances 2013 et oblige par la suite une imposition des bénéfices réalisés à l'export au taux réduit de 10% à partir de l'année 2014.**

Toutefois, la société " EURO-CYCLES " est soumise au paiement des droits et taxes suivants :

- La TCL au taux de 0.1% sur le chiffre d'affaires provenant à l'exportation et ce à partir du 01/01/2014.
- Droits et taxes relatifs aux véhicules automobiles de tourisme,
- Taxe unique de compensation sur les transports routiers,
- Taxe d'entretien et d'assainissement,
- Droits et taxes perçus au titre des prestations directes (Téléphone, taxes portuaires, etc.)
- Contributions et cotisations au régime de sécurité sociale sauf pour le personnel ayant opté pour son régime légal d'origine.

NOTE 2 - IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

La valeur nette globale figurant au bilan du 31 Décembre 2017 représente le prix d'acquisition des immobilisations, après déduction des amortissements correspondants et compte tenu des mouvements de l'exercice résumés dans le tableau suivant :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2017

(Exprimés en dinars tunisiens)

DESIGNATION	IMMOBILISATIONS					AMORTISSEMENTS				VCN au 31/12/2017
	V. brute au 31/12/2016	Acquisitions 2017	Reclassements 2017	Régul 2017	V. brute au 31/12/2017	C. Amort. au 31/12/2016	Dotation 2017	Régul 2017	C. Amort. au 31/12/2017	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)=(1)+(2)+(3)+(4)	(6)	(7)	(8)	(9)=(6)+(7)+(8)	(5)-(9)
- Logiciels	65 721,850	-	-	-	65 721,850	46 443,507	8 917,608	-	55 361,115	10 360,735
- Site web	2 400,500	-	-	-	2 400,500	1 449,047	800,087	-	2 249,134	151,366
TOTAL IMMO. INCORPORELLES	68 122,350	-	-	-	68 122,350	47 892,554	9 717,695	-	57 610,249	10 512,101
- Terrain	1 016 553,900	-	-	-	1 016 553,900	-	-	-	-	1 016 553,900
- Constructions	1 622 694,909	-	5 520 322,982	-388 643,500	6 754 374,391	684 544,519	209 426,736	-	893 971,255	5 860 403,136
- Matériel industriel	2 844 807,929	69 404,379	-	-20 398,247	2 893 814,061	2 255 653,543	258 596,947	-17 428,311	2 496 822,179	396 991,882
- Outillage industriel	180 606,962	790,178	64 000,759	-	245 397,899	117 345,016	25 419,225	-	142 764,241	102 633,658
- Matériel de transport	1 051 500,661	177 621,050	-	-	1 229 121,711	592 012,501	156 711,691	-	748 724,192	480 397,519
- Installations générales, A. & A. divers	473 817,866	89 342,705	343 048,363	-57 023,416	849 185,518	366 321,688	54 375,728	-	420 697,416	428 488,102
- Mobilier et matériel de bureau	73 019,880	82 724,583	-	-	155 744,463	67 049,958	12 955,892	-	80 005,850	75 738,613
- Equipement du bloc social	-	19 468,000	-	-	19 468,000	-	3 244,667	-	3 244,667	16 223,333
- Matériel informatique	198 383,341	32 958,618	-	-	231 341,959	171 077,831	24 915,985	-	195 993,816	35 348,143
- Constructions en cours	6 444 586,381	1 514 726,235	-5 863 371,345	-18 017,816	2 077 923,455	-	-	-	-	2 077 923,455
- Outillage industriel en cours	60 590,859	3 409,900	-64 000,759	-	-	-	-	-	-	-
- Matériel de transport à statut juridique particulier	114 421,508	-	-	-	114 421,508	42 122,663	38 136,689	-	80 259,352	34 162,156
- Avances sur les immobilisations	171 125,589	285 012,086	-	-171 125,589	285 012,086	-	-	-	-	285 012,086
TOTAL IMMO. CORPORELLES	14 252 109,785	2 275 457,734	-	-655 208,568	15 872 358,951	4 296 127,719	783 783,560	-17 428,311	5 062 482,968	10 809 875,983
TOTAL GENERAL	14 320 232,135	2 275 457,734	-	-655 208,568	15 940 481,301	4 344 020,273	793 501,255	-17 428,311	5 120 093,217	10 820 388,084

2.1. ACQUISITIONS DE L'EXERCICE

Les immobilisations acquises en 2017, pour un total de 2.275.458 D s'analysent
comme suit :

* Matériel Industriel	69 404 D
* Outillage Industriel	790 D
* Matériel de Transport	177 621 D
* Installations générales, A. & A. divers	89 343 D
* Equipement de bureau	102 193 D
* Matériel Informatique	32 959 D
* Constructions en cours (ajouts)	1 514 726 D
* Outillage Industriel en cours	3 410 D
* Avances sur les immobilisations	285 012 D

Total des acquisitions de l'exercice 2017 **2 275 458 D**

2.2. RECLASSEMENT DE L'EXERCICE

Les reclassements au 31 Décembre 2017 concernent les comptes « Construction en cours » et « Outillages industriels en cours ».

2.3. REGULARISATION DE L'EXERCICE

La régularisation au 31 Décembre 2017 s'élevant à 655.209 D concerne la sortie des immobilisations suite à l'incendie qui a touché un des dépôts de la société « EURO-CYCLES », L'ossature métallique et certains compresseurs ont été incendiés ou endommagés.

2.4. AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE

Les dotations aux comptes d'amortissement de l'exercice 2017 ont été calculées sur la base des taux suivants :

- Logiciel	33,33 %
- Site web	33,33 %
- Construction	5 %
- Matériel et outillage industriels	15 %
- Matériel de transport	20 %
- Installations générales, agencements et aménagements divers	10 %
- Mobilier et matériel de bureau	20 %
- Equipement du Bloc Social	
- Matériel informatique	33,33 %
- Matériel de transport à statut juridique	33,33 % & 25 %

Ces taux sont conformes à ceux retenus à la clôture de l'exercice précédent.

Sur ces bases, la dotation de l'exercice 2017 s'est élevée à 793 501 DT contre 593 058 DT l'exercice précédent enregistrant ainsi une augmentation de 200 443 DT.

NOTE 3 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Cette rubrique totalisant 151 300 D au 31 Décembre 2017 se détaille comme suit :

- Participation 99 900 DT
- Emprunt National 48 000 DT
- Caution (S. O. N. E .D .E) 3 400 DT

3.1 Participation

Le solde de cette rubrique correspond à la participation de la société « EURO-CYCLES » dans le capital de la Société « TUNINDUSTRIES », société à responsabilité limitée, totalement exportatrice et à un emprunt national.

Cette participation correspond à 999 parts sociales de 100 D chacune, soit 99,9% du capital de la société « TUNINDUSTRIES ».

Les dividendes encaissés par la société « EURO-CYCLES » au cours de l'exercice 2017 s'élèvent à 3 496 500 DT, (Cf. Note 8.3 du rapport général).

NOTE 4 - ACTIFS COURANTS

Cette rubrique présente, au 31 Décembre 2017, un solde de 56.091.127 D, s'analysant ainsi :

- Stocks	20.617.171 D
- Clients et comptes rattachés	10.491.253 D
- Autres actifs courants	2.500.737 D
- Placements et autres actifs financiers	15.169.000 D
- Liquidités et équivalents de liquidités	<u>7.312.966 D</u>
	<u>56.091.127 D</u>

4.1. STOCKS

Les valeurs en stocks s'élèvent à la clôture de l'exercice 2017 à 20.617.171 D et se ventilent comme suit :

- Stocks matières premières	17.965.330 D
- Stocks produits finis	1.444.681 D
- Stocks décors	671.837 D
- Stocks emballages	410.323 D
- Stocks produits résiduels	<u>125.000 D</u>
	<u>20.617.171 D</u>

§ Inventaire physique

Nous avons assisté aux opérations de prise d'inventaire physique et nous nous sommes assurés que les quantités reprises sur le bilan du 31 Décembre 2017 sont conformes à celles figurant sur les états d'inventaire de fin d'année.

§ Valorisation des stocks

Les matières premières, le stock décors et les emballages ont été valorisés au coût d'achat moyen pondéré.

Les produits finis ont été valorisés au coût de production.

4.2. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Le solde des clients est passée de 5.417.516 D à la clôture de l'exercice 2016 à 10.596.119 D au 31 Décembre 2017, enregistrant ainsi une augmentation de 5.178.603 D par rapport à l'exercice précédent.

Le détail au 31 décembre 2017 s'analyse comme suit :

- Clients ordinaires	10.364.371 D
- Clients douteux ou litigieux	<u>231.748 D</u>
	<u>10.596.119 D</u>
- Provision pour dépréciation du client douteux « PODILATOUPOLI »	-104.866 D
	<u>10.491.253 D</u>

Le solde du compte " Clients " au 31 Décembre 2017 représente 12,65% du chiffre d'affaires de l'exercice 2017 contre 6,75% à la clôture de l'exercice précédent, soit un crédit clients d'environ 45 jours en 2017 et 24 jours au 31 Décembre 2016.

A la date de notre intervention, les règlements postérieurs à la date de clôture de l'exercice 2017 des clients ordinaires ont totalisé 8.023.907 D, soit 77,42%.

Dans le cadre de nos diligences normales, nous avons procédé à la circularisation de certains Clients.

A la date de rédaction du présent rapport, les réponses reçues ont été valablement confrontées avec les soldes comptables.

4.3. AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants totalisant 2.500.737 D au 31 Décembre 2017, s'analysent ainsi :

- Produits à recevoir	1.580.204 D
- Fournisseurs, avances et acomptes	608.581 D
- Prêts au personnel	174.977 D
- Débiteurs divers	89.611 D
- Fournisseurs débiteurs	41.759 D
- Etat, impôts et taxes	3.805 D
- Personnel – avances et acomptes	<u>1.800 D</u>
	<u>2.500.737 D</u>

4.4. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Cette rubrique s'élevant à 15.169.000 D au 31 Décembre 2017 correspond à des placements dont les intérêts totalisent au 31 Décembre 2017, 1.066.655 D. (Cf. Note 8.3 du rapport général).

4.5. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le solde de cette rubrique, arrêté au 31 Décembre 2017 à 7.312.966 D se répartit comme suit :

- Banques	5.878.196 D
- Régies d'avances et d'accréditifs	1.429.040 D
- Caisse	5.730 D
	<u>7.312.966 D</u>

Dans le cadre de nos diligences normales, nous avons demandé aux banques (STB, AMEN BANK, UBCI, BH, ATB, et UIB), un certain nombre d'informations au 31 Décembre 2017 (soldes des différents comptes ouverts, emprunts octroyés à la société, titres en dépôt, noms des personnes habilitées à faire fonctionner les comptes, etc....).

A la date de rédaction du présent rapport, les réponses reçues ont été valablement confrontées avec les soldes comptables

NOTE 5 - CAPITAUX PROPRES

Cette rubrique accuse au 31 Décembre 2017 un solde de 38 541 387 DT s'analysant comme suit :

DESIGNATIONS	(Montants en Dinars)		
	Solde au	Variations	Solde au
	31/12/2016	2017	31/12/2017
- Capital social	8 100 000		8 100 000
- Réserves	540 000	270 000	810 000
- Résultats reportés	13 175 560	2 559 239	13 175 560
- Modification comptable		-200 000	-200 000
- Résultat de l'exercice	14 169 239	-72 651	14 096 588
TOTAL	35 984 799	2 556 588	38 541 387

5.1. CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de HUIT MILLIONS CENT MILLE (8.100.000) Dinars divisé en HUIT MILLIONS CENT MILLE (8.100.000) actions d'UN (1) Dinar de valeur nominale chacune.

*Le compte « Modification comptable » s'élevant à 200.000 D, concerne les provisions pour risques et charges constatées afin de l'exercice 2017.

5.2 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Désignation	Capital social	Réserve légale	Résultats reportés	Modifications comptable	Résultat de l'exercice	Total des capitaux Propres
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(1)+(2)+(3)+(4)+(5)
- Solde au 31 Décembre 2014	5 400 000	540 000	5 480 227		10 399 379	21 819 60
- Affectation du résultat 2014	-	-	10 399 379	-	-10 399 379	
- Distribution des dividendes	-	-	-5 475 600	-	-	-5 475 60
- Résultat de l'exercice au 31 Décembre 2015	-	-	-	-	13 031 554	13 031 55
- Solde au 31 Décembre 2015	5 400 000	540 000	10 404 006		13 031 554	29 375 56
- Affectation du résultat 2015	-	-	13 031 554	-	-13 031 554	
- Distribution des dividendes	-	-	-7 560 000	-	-	-7 560 00
- Augmentation du capital	2 700 000	-	-2 700 000	-	-	
- Résultat de l'exercice au 31 Décembre 2016	-	-	-	-	14 169 239	14 169 23
- Solde au 31 Décembre 2016	8 100 000	540 000	13 175 560		14 169 239	35 984 79
- Affectation du résultat 2016	-	-	14 169 239	-	-14 169 239	
- Augmentation de la réserve légale *	-	270 000	-270 000	-	-	
- Distribution des dividendes *	-	-	-11 340 000	-	-	-11 340 00
- Modifications comptable 2017				200 000		200 00
- Résultat de l'exercice au 31 Décembre 2017	-	-	-		14 096 588	14 096 58
- Solde au 31 Décembre 2017	8 100 000	810 000	15 734 799	200 000	14 096 588	38 941 38

5.2. RESULTATS REPORTEES

Suivant PV de L'AGO du 25 Avril 2017, enregistré à la Recette de finances de Kalaa Kébira 9 Mai 2017, la société « EURO-CYCLES » a procédé à la distribution des dividendes à ses actionnaires et ce, proportionnellement à leur participation dans le capital.

Le détail se présente ainsi :

- Bénéfice de l'exercice 2016	14 169 239 DT
- Résultats Reportés	13 175 560 DT
- Réserves Légales	270 000 DT
Sous total 1	<u>27 074 799 DT</u>
 - Dividendes à distribuer	 -11 340 000 DT
Sous total 2	<u>15 734 799 DT</u>
 Reliquat à reporter	 <u>15 734 799 DT</u>

NOTE 6 - PASSIFS NON COURANTS

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2017, un solde de 2.634.487 D, s'analysant ainsi :

- Emprunts	2.434.487 D
- Provisions pour risques et charges	<u>200.000 D</u>
	<u>2.634.487 D</u>

6.1. EMPRUNTS

Les emprunts contractés par la société « EURO-CYCLES » totalisant 2.434.487 D au 31 Décembre 2017, se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2016	Mouvements 2017		Solde au 31/12/2017
		Ajout	Reclassement	
Crédit				
- UIB 4.500.000 D	3 279 661	-	-915 254	2 364 407
- AMEN BANK 650.000 D	179 367	-	-118 223	61 144
Crédit LEASING				
- LEASING N° 338510	8 320	-	-8 320	-
- LEASING N° 338500	14 995	-	-14 995	-
- LEASING N° 338460	18 939	-	-10 003	8 936
Total	3 501 282	-	-1 066 795	2 434 487

(Cf. Note 7.3 du
rapport général)

6.2. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Cette rubrique portant sur un montant de 200.000 D concerne des provisions pour risques et charges constatées afin de l'exercice 2017.

NOTE 7 - PASSIFS COURANTS

Les passifs courants s'élèvent au 31 Décembre 2017 à 25 886 941 DT et se détaillent comme suit :

- Fournisseurs et comptes rattachés	9 821 785 DT
- Autres passifs courants	2 813 630 DT
- Concours bancaires et autres passifs financiers	13 251 526 DT
	<u>25.886.941 DT</u>

7.1. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Les sommes dues aux fournisseurs totalisent 9 821 785 DT à la clôture de l'exercice 2017 se présentent comme suit :

• Fournisseurs d'exploitation	9.510.137 DT
- Fournisseurs d'immobilisations	52.012 DT
- Fournisseurs d'immobilisations, effets à payer	259 636 DT
	<u>9.821.785 DT</u>

Dans le cadre de nos diligences normales, nous avons procédé à la circularisations de certains fournisseurs.

A la date de rédaction du présent rapport, les réponses reçues ont été valablement confrontées avec les soldes comptables.

7.2. AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique totalisant 2.813.630 D au 31 Décembre 2017, reprend les postes suivants :

- Charges à payer	1.106.365 D
- Etat, impôts et taxes	547.034 D
- Personnel, rémunérations dues	458.619 D
- Crédoeurs divers	428.198 D
- CNSS	273.414 D
	<u>2.813.630 D</u>

7.3. CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Cette rubrique totalisant 13.251.526 DT au 31 Décembre 2017 et s'analyse comme suit :

- Emprunts liés au cycle d'exploitation (Financement import)	11.806.920 DT
- Echéances à moins d'un an	1.066.795 DT
- Intérêts courus	32.966 DT
- Banques	344.845 DT
	<u>13.251.526 DT</u>

⌘ Emprunts à moins d'un an

Les emprunts à court terme totalisant 1.066.795 D à la date de clôture de l'exercice 2017, s'analysent comme suit :

(Montants en dinar)

Désignation	Solde au 31/12/2016	Mouvements 2017			Solde au 31/12/2017
		Ajout	Remboursements	Reclassements	
Crédit					-
- UIB 4.500.000 D	915 254	-	-915 254	915 254	915 254
- AMEN BANK 650.000 D	113 002	-	-113 002	118 223	118 223
Crédit LEASING					
- LEASING N° 338510	9 306	-	-9 306	8 320	8 320
- LEASING N° 338500	16 605	-	-16 605	14 995	14 995
- LEASING N° 338460	9 125	-	-9 125	10 003	10 003
Total	1 063 292	-	-1 063 292	1 066 795	1 066 795

(Cf. Note 6 du rapport
général)

NOTE 8 - ETAT DE RESULTAT

L'analyse comparative des états de résultat des exercices 2017 et 2016 se présente comme suit :

Désignation	(Montants exprimés en dinars)					
	2017		2016		Variation 2017- 2016	
	Montant	%	Montant	%	En Chiffres	%
<u>Produits d'exploitation</u>	83 786 357	100	80 283 582	100	3 502 775	4.36
Revenus	83 786 357	100	80 283 582	100	3 502 775	4.36
Autres produits d'exploitation						
Production immobilisée	-	-	-	-	-	-
<u>Charges d'exploitation</u>	-73 208 489	87.37	-68 957 702	85.89	4 250 787	6.16%
Variation des stocks des P.F. et des encours	- 2 164 491	2.58	2 052 384	2.56	- 4 216 875	
Achat d'approvisionnements consommés	-59 393 147	70.88	-59 596 012	74.23	-202 865	-0.34%
Charges de personnel	-4 324 776	5.16	-4 302 434	5.36	22 342	0.52%
Dotation aux amort. et aux provisions	-793 501	0.94	-593 058	0.74	200 443	33.80%
Autres charges d'exploitation	-6 532 574	7.80	-6 518 582	8.12	13 992	0.21%
<u>Résultat d'exploitation</u>	10 577 868	12.62	11 325 881	14.11	-748 013	-6.60%
Charges financières nettes	-3 993 885	4.77	-3 938 037	4.91	55 848	1.42%
Produits financiers nets	8 203 050	9.79	8 214 783	10.23	-11 733	-0.14%
Autres gains ordinaires	2 330 059	2.78	29 969	0.04	2 300 090	
Autres pertes ordinaires	-1 868 219	2.23	-2 523	0.00	1 865 696	
<u>Résultat des activités ord. avant impôt</u>	15 248 872	18.20	15 630 073	19.47	-381 201	2.44%
Impôt sur les sociétés	- 1 152 284	1.38	-871 165	1.09	281 119	32.27%
<u>Résultat des activités ord. après impôt</u>	14 096 588	16.82	14 758 908	18.38	-662 320	-4.48%
Eléments extraordinaires CC 2017	-		-589 669	0.73	-	
<u>Résultat net de l'exercice</u>	14 096 588	16.82	14 169 239	17.65	-72 651	-0.51%
Effets de modifications comptables	-	-	-	-	-	
<u>Résultat après modifications comptables</u>	14 096 588	16.82	14 169 239	17.65	-72 651	-0.51%

8.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est passé de 80.283.582 DT à la clôture de l'exercice 2016 à 83 786 357 DT au 31 Décembre 2017, enregistrant ainsi une augmentation de 3 502 775 DT (soit : 4.36 %).

8.2. CHARGES D'EXPLOITATION

Parallèlement à la hausse du chiffre d'affaires, les charges d'exploitation ont évolué de 4.250.787 D (soit 6,16 %).

Elles représentent par rapport au chiffre d'affaires 87,38 % en 2017, contre 85,89 % en 2016. Le détail se ventile comme suit :

<u>Variation des stocks des produits finis</u>	<u>2.164.491 D</u>	<u>-2.052.384 D</u>
<u>Achats d'approvisionnements consommés</u>	<u>59.393.147 D</u>	<u>59.596.012 D</u>
× Achats de matières premières	63.326.476 D	53.779.289 D
× Variation des stocks de matières premières	-8.327.195 D	1.179.308 D
× Achats d'emballages	3.676.411 D	4.083.324 D
× Variation des stocks d'emballages	21.403 D	-76.221 D
× Achats de décors	766.724 D	747.875 D
× Variation des stocks de décors	-78.475 D	-117.563 D
× Achats stockés autres approvisionnements	7.803 D	-
<u>Charges de personnel</u>	<u>4.324.776 D</u>	<u>4.302.434 D</u>
× Charges de personnel	3.271.864 D	3.139.744 D
× Charges sociales légales	483.886 D	509.897 D
× Autres charges de personnel	569.026 D	652.793 D
<u>Dotations aux amortissements & aux provisions</u>	<u>793.501 D</u>	<u>593.058 D</u>
× Dotations aux amortis. des immo. corporelles	783.783 D	584.568 D
× Dotations aux amortis. des immo. incorporelles	9.718 D	8.490 D
<u>Autres charges d'exploitation</u>	<u>6.532.574 D</u>	<u>6.518.582 D</u>
	<u>73.208.489 D</u>	<u>68.957.702 D</u>

8.3. RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation est passé de 11.325.881 D à la clôture de l'exercice précédent à 10.577.868 D au 31 Décembre 2017 enregistrant ainsi une variation négative de 748.013 D.

Les éléments hors exploitation présentent à la date de clôture de l'exercice 2017 un solde compensé de 4.671.004 D contre 4.304.192 D l'exercice précédent, détaillé comme suit :

Charges financières nettes	-3.993.885 D	-3.938.037 D
✖ Pertes de change	-3.488.649 D	-3.731.049 D
✖ Intérêts bancaires et sur opérations de financements	-415.481 D	-199.510 D
✖ Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	-89.755 D	-7.478 D
Produits financiers nets	8.203.050 D	8.214.783 D
✖ Gains de change	3.616.142 D	4.351.821 D
✖ Produits des participations (Cf. Note 3 du rapport général)	3.496.500 D	3.296.700 D
✖ Intérêts sur placement (Cf. Note 4.4 du rapport général)	1.066.655 D	522.037 D
✖ Produits financiers	23.753 D	44.225 D
Autres gains ordinaires	2.330.058 D	29.969 D
✖ Indemnités d'assurance suite à l'incendie	2.308.271 D	-
✖ Gains ordinaires	21.787 D	22.969 D
✖ Produits nets sur cessions d'immobilisations	-	7.000 D
Autres pertes ordinaires	-1.868.219 D	-2.523 D
✖ Pertes suite à l'incendie	-1.864.103 D	-
✖ Pertes ordinaires	-4.116 D	-2.523 D
	<u>4.671.004 D</u>	<u>4.304.192 D</u>

8.4. RESULTAT NET DE L'EXERCICE

Compte tenu des éléments hors exploitation, de l'impôt sur les sociétés au taux de 10%, le bénéfice net de l'exercice 2017 s'élève à 14.096.588 D contre 14.169.239 D à la clôture de l'exercice 2016, soit une diminution de 72.651 D.

NOTE 9 - ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Au 31 Décembre 2017, la trésorerie nette dégagée par la société "EURO-CYCLES" a atteint 6.968.121 D contre 14.775.177 D au 31 Décembre 2016, dégageant ainsi une variation négative de trésorerie de 7.807.056 D.

Le détail se ventile comme suit :

- Liquidités et équivalents de liquidités	7.312.966 D
- Concours bancaires	-344.845 D
Trésorerie à la clôture de l'exercice 2017	<u>6.968.121 D</u>

La trésorerie nette a enregistré une variation négative de 7.807.056 D, se détaillant comme suit :

- Flux de trésorerie liés à l'exploitation	8.209.797 D
- Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-2.314.758 D
- Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>-13.702.095 D</u>
Variation de la trésorerie	<u>-7.807.056 D</u>

9.1. FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION

Ces flux dégageant, au 31 Décembre 2017, un solde de 8.209.797 D, s'analysent comme suit :

<u>9.1.1. Résultat net</u>	<u>14.096.588 D</u>
<u>9.1.2. Ajustement pour amortissement & provisions</u>	<u>793.501 D</u>
* Dotation aux amortissements & aux provisions	
<u>9.1.3. Variation des stocks</u>	<u>-5.210.782 D</u>
* Stocks au 31 Décembre 2016	15.406.389 D
* Stocks au 31 Décembre 2017	-20.617.171 D
<u>9.1.4. Variations des créances</u>	<u>-5.178.603 D</u>
* Clients et comptes rattachés au 31 Décembre 2016	5.312.650 D
* Clients et comptes rattachés au 31 Décembre 2017	-10.491.253 D
<u>9.1.5. Variations des autres actifs</u>	<u>-1.530.735 D</u>

* Autres actifs courants au 31 Décembre 2016	970.002 D
* Autres actifs courants au 31 Décembre 2017	-2.500.737 D

9.1.6. Variations des fournisseurs et autres dettes **5.239.828 D**

* Fournisseurs et comptes rattachés au 31 Décembre 2016	-6.674.761 D
* Fournisseurs et comptes rattachés au 31 Décembre 2017	9.821.785 D
* Autres passifs courants au 31 Décembre 2016	-2.915.409 D
* Autres passifs courants au 31 Décembre 2017	2.813.630 D
* Autres passifs financiers au 31 Décembre 2016	-11.397.674 D
* Autres passifs financiers au 31 Décembre 2017	12.903.177 D
* Fournisseurs d'immobilisation non décaissés	51.300 D
* Régularisation des immobilisations	637.780 D

8.209.797 D

9.2. FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Au 31 Décembre 2017, les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement totalisent - 2.314.758 D et se détaillent ainsi :

9.2.1. Décaissements suite à l'acquisition d'immobilisations -2.326.758 D

Corporelles et incorporelles

9.2.2. Encaissements suite à la cession d'immobilisations 12.000 D

Financières

-2.314.758 D

9.3. FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT

Au 31 Décembre 2017, les flux de trésorerie provenant des activités de financement présentent un total de -13.702.095 D détaillé ainsi :

9.3.1. Placements -1.298.805 D

9.3.2. Distribution des dividendes -11.340.000 D

(Cf. au PV AGO du 25 Avril 2017)

9.3.3. Remboursements des emprunts à court moyen terme

-1.063.290 D

* Emprunt AMEN BANK

-113.002 D

(Cf. Note 7.3 du rapport général)

* Emprunt UIB

-915.253 D

(Cf. Note 7.3 du rapport général)

* Emprunt LEASING HANNIBAL

-35.035 D

(Cf. Note 7.3 du rapport général)

-13.702.095 D

**NOTE 10 – TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR NATURE AUX CHARGES PAR
DESTINATION**

Liste des comptes de charges par nature	Montant des charges par nature au 31/12/2017	Ventilation					Total
		Coût des ventes	Activité administrative	Activité de distribution	Charges financières	Autres charges	
- Variation des stocks des P.F et des encours	-2 164 490,706	-2 164 490,706	-	-	-	-	-2 164 490,706
- Achats consommés	-59 393 147,042	-59 393 147,042	-	-	-	-	-59 393 147,042
- Charges de personnel	-4 324 776,200	-3 027 343,340	-1 256 344,619	-41 088,241	-	-	-4 324 776,200
- Dotations aux amort. et aux provisions	-793 501,255	-641 559,695	-44 716,603	-107 224,957	-	-	-793 501,255
- Autres charges d'exploitation	-6 532 573,654	-1 070 351,163	-538 434,873	-4 661 740,622	-93 215,723	-168 831,273	-6 532 573,654
- Charges financières nettes	-3 993 885,192	-	-	-	-3 993 885,192	-	-3 993 885,192
- Autres pertes ordinaires nettes	-1 868 218,808	-	-	-	-	-1 868 218,808	-1 868 218,808
Total	-79 070 592,857	-66 296 891,946	-1 839 496,095	-4 810 053,820	-4 087 100,915	-2 037 050,081	-79 070 592,857

NOTE 11 - OPERATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Au cours de l'exercice 2017, la société « EURO-CYCLES » a conclu diverses transactions avec des parties liées.

Toutes les transactions ont été réalisées aux conditions du marché.

Sociétés	Solde au 31/12/2016	Achats 2017	Ventes 2017	Règlements 2017	Solde au 31/12/2017
	(1)	(2)	(3)	(4)	(1)+(2)+(3)+(4)
- Fournisseur TUNINDUSTRIES	3 991 416	11 700 264		-8 777 156	6 914 524
- Fournisseur BIG EASY	1 106 030	9 197 852		-9 516 411	787 471
- Fournisseur DENVER	684 210	3 452 398		-3 971 677	164 931
- Client DENVER	342 872		1 081 322	-1 210 056	214 138
TOTAL	6 124 528	24 350 514	1 081 322	-23 475 300	8 081 064

NOTE 12 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement significatif de nature à affecter l'activité et la situation financière de la société « EURO-CYCLES » n'est intervenu entre la date de clôture de l'exercice 2017 et celle de l'arrêté des états financiers.

NOTE 13 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

TABLEAU RECAPITULATIF DES ENGAGEMENTS HORS BILAN					
BANQUES	ENGAGEMENT	MONTANT	HYPOTHEQUE	SUPERFICIE	RANG
STB	CREDIT DE GESTION : Accréditifs + F I mport	9 000 000.000	Totalité du Lot 44 (ancien lot 25)	6 424	1er
			Totalité du Lot 51 (ancien lot 27)	5 909	1er
			Nantissement sur outillage et matériel		
			dont le total s'élève 2 662 154 DT		
UIB	CREDIT DE GESTION :	5 000 000.000	Totalité du Lot 44 (ancien lot 25)	6 424	utile
			Totalité du Lot 51 (ancien lot 27)	5 909	utile
UIB	CREDIT MOYEN ET LONG TERME:	4 500 000.000	Totalité du Lot 44 (ancien lot 25)	6 424	utile
			Totalité du Lot 51 (ancien lot 27)	5 909	utile
			Nantissement sur outillage et matériel		
			dont le total s'élève 2 662 154 DT		
AMEN BANK	CREDIT MOYEN ET LONG TERME:	650 000.000	Totalité du Lot 51 (ancien lot 27)	5 909	2ème rang
			Nantissement Matériel CABINE DE PEINTURE		

Etats financiers consolidés au 31 Décembre 2017

BILAN

(Exprimé en Dinars)		Au 31 Décembre 2017	
	Notes	2017	2016
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations Incorporelles	2	68 472.350	68 472.350
Moins Amortissements		-57 960.249	-48 242.554
Valeur Comptable Nette		10 512 101	20 229.796
Immobilisations Corporelles	2	16 470 280.667	14 843 647.501
Moins Amortissements		-5 476 859.351	-4 622 898.894
Valeur Comptable Nette		10 993 421.316	10 220 748.607
Immobilisations Financières	3	67 400.000	83 400.000
Moins Provisions		-	-
Total des actifs immobilisés		11 071 333.417	10 324 378.403
Autres actifs non courants		-	-
Total des actifs non courants		11 071 333.417	10 324 378.403
ACTIFS COURANTS			
	4		
Stocks	4.1	21 594 396.866	16 878 440.469
Moins Provisions		-	-
Valeur Comptable Nette		21 594 396.866	16 878 440.469
Clients et Comptes Rattachés	4.2	10 596 118.789	5 436 048.216
Moins Provisions		-104 866.004	-104 866.004
Valeur Comptable Nette		10 491 252.785	5 331 182.212
Autres actifs courants	4.3	2 616 358.526	1 086 016.089
Placements & autres actifs financiers		15 169 000.000	13 870 195.120
Liquidités & Equivalents de liquidités		7 368 194.220	14 894 319.106
Total des actifs courants		57 239 202.397	52 060 152.996
TOTAL DES ACTIFS		68 310 535.814	62 384 531.399

BILAN
(Exprimé en Dinars)

Au 31 Décembre

	Notes	2017	2016
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
	5		
Capital social		8 100 000.000	8 100 000.000
Réserves		819 990.000	549 990.000
Résultats reportés		19 518 015.597	16 864 138.190
Intérêts minoritaires		597.204	502.271
Total des capitaux propres avant résultat		28 438 602.801	25 514 630.461
Résultat de l'exercice		15 547 606.307	14 320 824.680
Résultat de l'exercice des minoritaires		5 490.632	3 594.933
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</u>		43 991 699.740	39 839 050.074
<u>PASSIFS</u>			
Passifs non courants			
Emprunts	6	2 434 487.579	3 501 282.638
Autres passifs financiers		-	-
Provisions		200 000.000	-
Total des passifs non courants		2 634 487.579	3 501 282.638
Passifs courants			
	7		
Fournisseurs et comptes rattachés	7.1	2 935 255.908	3 034 272.304
Autres passifs courants	7.2	3 329 752.257	3 543 400.649
Concours bancaires et autres passifs financiers	7.3	15 419 340.330	12 466 525.734
Total des passifs courants		21 684 348.495	19 044 198.687
<u>TOTAL DES PASSIFS</u>		24 318 836.074	22 545 481.325
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		68 310 535.814	62 384 531.399

Etat de Résultat

(Exprimé en Dinars)

Au 31 Décembre

	Notes	2017	2016
Produits d'exploitation	8.1		
Revenus		83 786 356.618	80 309 824.926
Autres produits d'exploitation			1 102.990
Production immobilisée		-	-
Total des produits d'exploitation		83 786 356.618	80 310 927.916
Charges d'exploitation	8.2		
Variation des stocks des produits finis et des encours		-2 348 631.227	2 125 806.295
Achats de marchandises consommées		-	-
Achats d'approvisionnements consommés		-52 728 314.454	-54 499 334.152
Charges de personnel		-4 760 075.527	-4 766 209.905
Dotations aux amorts. et aux provisions		-881 106.463	-676 598.962
Autres charges d'exploitation		-7 093 592.250	-7 038 807.567
Total des charges d'exploitation		-67 811 719.921	-64 855 144.291
Résultat d'exploitation	8.3	15 974 636.697	15 455 783.625
Charges financières nettes		-4 473 037.803	-4 324 378.939
Produits des placements		4 820 353.033	4 937 273.013
Autres gains ordinaires		2 330 058.780	29 969.198
Autres pertes ordinaires		- 1 868 452.182	-2 865.039
Résultat des activités ordinaires avant impôt		16 783 558.525	16 095 781.858
Impôt sur les bénéfices		- 1 230 461.586	-871 164.670
Résultat des activités ordinaires après impôt		15 553 096.939	15 224 617.188
Eléments extraordinaires (Gains/Pertes)			-900 197.575
Résultat net de l'exercice	8.4	15 553 096.939	14 324 419.613
Intérêts Minoritaires		-3 594.933	-3 594.933
Résultats après modifications comptables		15 547 606.307	14 320 824.680

Etat de flux de trésorerie
(Exprimé en Dinars)

		<i>Au 31 Décembre</i>	
	<i>Notes</i>	<i>2017</i>	<i>2016</i>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	9.1		
Résultat net		15 553 096.939	14 324 419.613
Ajustements pour :			
* Amortissements et provisions		881 106.463	676 598.969
* Variation des :			
- stocks		-4 572 903.670	-58 456.969
- créances		-5 160 070.573	-5 023 475.500
- autres actifs		-1 530 342.437	-227 125.564
+ fournisseurs et autres dettes		3 033 367.139	-1 009 082.440
* Plus ou moins-values de cession			-7 000.000
* Modification comptable			
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		8 204 253.861	18 722 829.102
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	9.2		
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-2 333 141.837	-3 612 841.420
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles			7 000.000
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières			-3 400.000
Encaissements provenant des associés		-	-
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		16 000.000	-
Flux de trésorerie provenant d'activités d'investissement		-2 317 141.837	- 3 609 241.420
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	9.3		
Placements		-1 298 804.880	-3 101 595.120
Dividendes et autres distributions		-11 343 500.000	7 563 300.000
Encaissements provenant des emprunts			4 500 000.000
Remboursement d'emprunts		-1 063 291.215	-491 405.421
Flux de trésorerie provenant d'activités de financement		-13 705 596.095	-6 656 300.541
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités			-
VARIATION DE TRESORERIE		-7 818 484.071	8 457 287.141
Trésorerie au début de l'exercice		14 841 644.582	6 384 357.441
Trésorerie à la clôture de l'exercice		7 023 160.511	14 841 644.582

7.2 AFFECTATION DES RESULTATS

7.2.1 Rappel statutaire

Les produits annuels de la Société constatés par l'inventaire, après déduction des dépenses d'exploitation, des frais généraux, des charges fiscales et financières, de tous amortissements, de toutes provisions pour risques commerciaux et industriels ainsi que les prélèvements nécessaires pour la constitution de tous fonds de prévoyance que le conseil jugera utile, constituent les bénéfices nets.

Sur ces bénéfices, après affectation, s'il y a lieu à l'extinction des pertes des exercices antérieurs, il est prélevé : cinq pour cent au moins pour la constitution de fonds de réserve. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ce fonds de réserve atteint une somme égale à un dixième du capital social mais reprend son cours si cette réserve venait à descendre au-dessous de cette fraction.

Sur l'excédent disponible, l'Assemblée Générale Ordinaire a le droit de décider, sur proposition du Conseil d'Administration, de prélever toute somme qu'elle juge convenable, soit pour être portée à un ou plusieurs fonds de réserves généraux ou spéciaux, dont elle règle l'affectation ou l'emploi, soit pour être reportée à nouveau sur l'exercice suivant.

Le surplus est réparti entre les actionnaires.

Aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres de la société sont ou deviendraient à la suite de la distribution, inférieurs au montant du capital, majoré des réserves que la loi ou les statuts interdisent leur distribution.

Les dividendes sont payés aux époques et aux lieux fixés par l'Assemblée ou par le Conseil d'Administration, entre les mains d'actionnaires.

Tous dividendes régulièrement perçu ne peuvent faire l'objet de report ou de restitution sauf si la distribution des dividendes a eu lieu contrairement aux dispositions ci-dessus ou s'il est établi que les actionnaires savaient le caractère fictif des dividendes distribués.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur exigibilité sont prescrits conformément à la loi.

7. 2.2 Affectation des résultats

<i>Désignations</i>	<i>2015</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>
<i>Résultat net de l'exercice</i>	<i>13 031 554</i>	<i>14 169 239</i>	<i>14 096 588</i>
<i>Réserves légales</i>	<i>540 000</i>	<i>540 000</i>	<i>810 000</i>
<i>Dividendes</i>	<i>7 560 000</i>	<i>11 340 000</i>	<i>12 150 000</i>
<i>Résultats reportés</i>	<i>10 404 006</i>	<i>13 175 560</i>	<i>15 534 799</i>

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES					
					En Dinars
DESIGNATIONS	Capital Social	Réserves légales	Résultats Reportés	Résultat de l'exercice	Total Capitaux
Capitaux propres au 31/12/2013	5 400 000	540 000	2 792 770	6 737 456	15 470 227
<i>Affectation des résultats 2013(selon PV AGO 15 Mai 2014)</i>					
<i>Réserves légales</i>					
<i>Résultats reportés</i>			2 687 457	-2 687 456	
<i>Dividendes</i>				-4 050 000	-4 050 000
<i>Résultat de l'exercice 2014</i>				10 399 379	10 399 379
Capitaux propres au 31/12/2014	5 400 000	540 000	5 480 227	10 399 379	21 819 606
<i>Affectation des résultats 2014(selon PV AGO 29 Avril 2015)</i>					
<i>Réserves légales</i>					
<i>Résultats reportés</i>			4 923 779	-4 923 779	
<i>Dividendes</i>				-5 475 600	-5 475 600
<i>Résultat de l'exercice 2015</i>				13 031 554	13 031 554
Capitaux propres au 31/12/2015	5 400 000	540 000	10 404 006	13 031 554	29 375 560
<i>Affectation des résultats 2015(selon PV AGO 28 Avril 2016)</i>					
<i>Réserves légales</i>					
<i>Résultats reportés</i>			5 471 554	-5 471 554	
<i>Dividendes</i>				-7 560 000	-7 560 000
<i>Augmentation du capital</i>	2 700 000		-2 700 000		
<i>Résultat de l'exercice 2016</i>				14 169 239	14 169 239
Capitaux propres au 31/12/2016	8 100 000	540 000	13 175 560	14 169 239	35 984 799
<i>Affectation des résultats 2016(selon PV AGO 25 Avril 2017)</i>					
<i>Réserves légales</i>		270 000			
<i>Résultats reportés</i>			1 835 560	-1 835 560	-200 000
<i>Dividendes</i>				-11 340 000	-11 340 000
<i>Résultat de l'exercice 2017</i>				14 096 588	14 096 588
Capitaux propres au 31/12/2017	8 100 000	810 000	15 534 799	14 096 588	38 541 387

7.3 EVOLUTION DE LA STRUCTURE FINANCIERE

7.3.1 Fonds de roulement

			(1000) dinars
DESIGNATIONS	2015	2016	2017
<i>Fond de Roulement</i>	22 797 805	29 614 514	30 204 186

7.3.2 Besoin en fonds de roulement

DESIGNATIONS	2015	2016	2017
<i>Besoin de Fond de Roulement</i>	5 726 133	700 860	7 722 220

7.3.3 Trésorerie nette

DESIGNATIONS	2015	2016	2017
<i>Trésorerie nette</i>	17 071 672	28 913 654	22 481 966

7.4 INDICATEURS D'ACTIVITE ET RATIOS DE GESTION

7.4.1 Indicateurs d'activité

DESIGNATIONS	2015	2016	2017
<i>Capitaux propres avant affectation</i>	29 375 560	35 984 798	38 541 385
<i>Passifs non courants</i>	368 190	3 501 283	2 634 488
<i>Capitaux permanents</i>	29 743 750	39 486 081	41 175 873
<i>Passifs courants</i>	19 846 442	20 988 181	25 886 941
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	8 606 203	6 674 761	9 821 784
<i>Total passifs</i>	20 214 632	24 489 464	28 521 429
<i>Revenus</i>	74 680 426	80 283 582	83 786 357
<i>Coût d'achat des marchandises vendues</i>	54 782 996	57 543 627	61 557 638
<i>Marge commerciale</i>	19 897 430	22 739 955	22 228 719
<i>Charges de personnel</i>	3 929 523	4 302 434	4 324 776
<i>Résultat d'exploitation</i>	9 283 184	11 325 880	10 577 868
<i>Résultat net</i>	13 031 554	14 169 239	14 096 588

7.4.2 Ratios financiers

<i>Ratios de structure</i>	<i>2015</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>
<i>Actifs non courants/Total bilan</i>	14%	17%	16%
<i>Stocks/Total bilan</i>	29%	25%	30%
<i>Actifs courants/Total bilan</i>	86%	83%	83%
<i>Capitaux propres/Total bilan</i>	59%	36%	57%
<i>Passifs non courants/Total bilan</i>	1%	6%	4%
<i>Passifs courants/Total bilan</i>	40%	34%	38%
<i>Passifs/Total bilan</i>	41%	40%	42%
<i>Ratios de gestion</i>	<i>2015</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>
<i>Charges de personnel/Chiffre d'affaires</i>	5%	5%	5%
<i>Résultat d'exploitation/Chiffre d'affaires</i>	12%	14%	12%
<i>Chiffres d'affaires/Capitaux propres</i>	254%	368%	217%
<i>Ratios de solvabilité</i>	<i>2015</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>
<i>Capitaux propres/Capitaux permanents</i>	99%	91%	93%
<i>Ratios de liquidités</i>	<i>2015</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>
<i>Actifs courants/Passifs courants</i>	215%	240%	216%
<i>Liquidités et équiv. de liq/Passifs courants</i>	86%	136%	87%
<i>Ratios de rentabilité</i>	<i>2015</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>
<i>Résultat net/Capitaux propres après résultat</i>	44%	39%	36%
<i>Résultat net/Capitaux permanents après résultat</i>	44%	36%	34%
<i>Marge commerciale/Chiffre d'affaires</i>	26%	28%	27%
<i>Résultat net/Chiffre d'affaires</i>	17%	18%	17%
<i>Autres ratios</i>	<i>2015</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>
<i>Délai de règlement fournisseurs (en jours)</i>	49	40	57
<i>Délai de règlement clients (en jours)</i>	50	24	45



**Cabinet Adel MADHI
& Associés**

Société à responsabilité limitée,
totalement exportatrice
Au capital de 50.000 Dinars

M.F. : 1148260/Q A M 000
R.C : B2478842010

Société inscrite au tableau de l'Ordre

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la
Société « **EURO-CYCLES – Sa** »
Zone industrielle
4060. KALAA - KEBIRA

RAPPORT GENERAL SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 28 Avril 2016, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « EURO-CYCLES – Sa », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2017, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total net de bilan de 67.062.815 D, un bénéfice net de 14.096.588 D, des capitaux avant affectation du résultat de l'exercice de 24.444.799 D et une variation négative de trésorerie de 7.807.057 D.

Opinion

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 Décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Société d'Audit, d'Assistance, de Gestion et de Conseils

09. Rue Yahia TURKI (Sur la rue Nelson MANDELA) 1002. TUNIS - TUNISIE
Tél : (216) 71.835.046 - Fax : (216) 71.835.081 - E-mail : cabinet.madhi@yahoo.fr
CB : BH Hédi CHAKER 1002. TUNIS – RIB N° 14 809 809 1017 00690 7 94

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Évaluation des valeurs d'exploitation

Les valeurs d'exploitation, figurant au bilan au 31 décembre 2017 pour un montant net de 20.617.171 D, représentent un des postes les plus importants du bilan, sont comptabilisés à leurs dates d'entrée au coût d'achat pour le stock des matières premières, des décors et des emballages et au coût de production pour les produits finis.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'examen, l'évaluation et la validation du processus lié à l'évaluation de ces valeurs en stocks.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société « EURO-CYCLES – Sa » dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société « EURO-CYCLES – Sa » à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le : 06 Avril 2018

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Adel MADHI

CAM & ASSOCIES
Société Inscrite à L'OECT
9, Rue Yahia TURKI
1002 TUNIS

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la société

«EURO-CYCLES» Sa
Zone industrielle
4060. KALAA - KEBIRA

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE SOCIAL
ALLANT DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2017

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

En application de l'article 200 et suivants (et l'article 475) du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leur caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales, se détaillent comme suit :

- ❖ La rémunération et avantages annuels du Président Directeur Général a été fixée par décision du Conseil d'Administration du 28 Avril 2016 comme suit :
 - Une rémunération mensuelle de 10 000 DT nette de tous impôts,
 - Un véhicule de fonction et les frais y afférents,
 - La prise en charge de la cotisation CNSS,
 - Les charges des télécommunications.

- ❖ La rémunération et avantages annuels du Directeur Général Adjoint ayant opté pour le maintien de son statut de salarié a été fixée par le contrat de travail du 04 Juillet 2005 comme suit :

- Un salaire annuel net de tous impôts de 60.000 DT,
 - Un intéressement net de tous impôts au taux de 5% calculé sur le résultat net de l'exercice, compte non tenu des dividendes de la société « TUNINDUSTRIES », comptabilisés au cours de l'exercice,
 - Un véhicule de fonction et les frais y afférents,
 - Un abonnement téléphonique professionnel,
 - Des frais de logement à hauteur de 650 DT par mois,
 - Un billet d'avion, par an pour le DGA et sa famille dans la limite de 2.500 DT par an,
 - Prise en charge de l'assurance CFE.
- ❖ La rémunération annuelle du deuxième Directeur Général Adjoint a été fixée par décision du Conseil d'Administration du 23 Octobre 2004 pour un montant de 36.000 DT net de tous impôts.
- ❖ Des jetons de présence d'un montant net de 3.000 Dinars alloués à chaque membre du Conseil d'Administration et ce, suivant PV de l'AGO du 25 Avril 2017.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le : 06 Avril 2018

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Adel MADHI

CAM & ASSOCIES
Société Insrite à L'OECT
9, Rue Yahia TURKI
1002 TUNIS



Expertise Comptable
Cabinet Adel MADHI
& Associés

Société à responsabilité limitée,
totalelement exportatrice
Au capital de 50.000 Dinars

M.F. : 1148260/Q A M 000
R.C : B2478842010

Société inscrite au tableau de l'Ordre

Messieurs les Actionnaires du
« **Groupe EURO-CYCLES** »
Zone industrielle
4060. KALAA KEBIRA

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, et en application des dispositions de l'article 471 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe constitué par la société **EURO-CYCLES** et sa filiale « **TUNINDUSTRIES** », qui comprennent le bilan consolidé, l'état de résultat consolidé et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 Décembre 2017, ainsi que les notes aux états financiers consolidés.

1. Responsabilité de la Direction relative aux états financiers consolidés

Ces états financiers qui font apparaître un total net de bilan consolidé de **68.384.531 D** et un bénéfice net consolidé (part du groupe) de **15.547.606 D**, ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Le Conseil est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises. Ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

2. Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit.

Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Société d'Audit, d'Assistance, de Gestion et de Conseils

09. Rue Yahia **TURKI** (Sur la rue Nelson MANDELA) 1002. TUNIS - TUNISIE
Tél : (216) 71.835.046 - Fax : (216) 71.835.081 - E-mail : cabinet.madhi@yahoo.fr
CB : BH Hédi CHAKER 1002. TUNIS - RIB N° 14 809 809 1017 00690 7 94

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement de l'auditeur. En procédant à cette évaluation des risques, l'auditeur prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction et la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Opinion sur les états financiers consolidés

À notre avis, les états financiers consolidés sont sincères et réguliers et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du groupe constitué par la société « **EURO CYCLES** » et sa filiale « **TUNINDUSTRIES** » au 31 Décembre 2017, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

4. Vérifications et Informations Spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Sur la base de ces vérifications nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous n'avons pas relevé des insuffisances majeures qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable aboutissant à la préparation des états financiers consolidés.

Tunis, le : 06 AVRIL 2018

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Adel MADHI

CAM & ASSOCIES
Société Inscrite à L'OECT
9. Rue Yahia TURKI
1002 TUNIS

Chapitre 8 : Renseignements généraux sur la société et son capital

8.1 RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL

Dénomination et siège social

Dénomination sociale : « Euro-cycles »

Siège social : Zone Industrielle – KalaaKébira- Sousse

Tel : (+216) 73 342 036/ 36 408 806 /36 408 807

Fax : (+216) 73 342 039

E-mail : accueil@eurocycles.com.tn

Forme juridique et législation particulière applicable

Forme juridique : Société Anonyme.

Législation particulière applicable : Société totalement exportatrice

Date de constitution et durée de la société.

Date de constitution : Novembre 1993

Durée : 99 ans sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Objet social

La société a pour objet les opérations suivantes :

- La fabrication, le montage, la vente, tout autre commerce des cycles à deux roues ou tout autre produit faisant partie de l'univers des roues et du cycle sous toutes ses formes.

- De ce fait elle est habilitée à accomplir par elle-même ou par appel à la sous-traitance des tâches connexes. A cet effet, elle peut gérer et posséder des aires de stockage et d'entrepôt, procéder à des opérations de conditionnement et d'emballage, assurer par elle-même, par ses moyens ou par recours à la location des transports intérieurs et internationaux et réaliser toutes sortes d'opérations de transit conformément à la législation en vigueur : ainsi que toutes les opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement à l'objet ci-dessus indiqué et susceptible d'en faciliter l'extension et le développement.

Registre du commerce

Registre du Commerce de Sousse B1119851997

Exercice social

Exercice social : du 1er Janvier au 31 Décembre de chaque Année.

Nationalité

Tunisienne.

Capital Social

Le Capital social est fixé à la somme de 8.100.000 dinars et divisée en 8.100.000 actions, toutes nominatives de 1 Dinar de valeur nominale chacune, entièrement libérées et numérotées de 1 à 8.100.000.

Matricule fiscal : 044463T

Régime fiscal

Société totalement exportatrice dont le régime fiscal est fixé par la loi 93/120 du 27 décembre 1993, portant promulgation du code d'incitations aux investissements qui limite l'exonération totale des bénéfices tirés de l'exportation à une période de dix ans.

- La loi n° 2007-70 du 27 Décembre 2007, portant loi de finances pour la gestion de 2008 a prévu le prolongement de la durée de déduction totale des revenus et bénéfices provenant de l'exportation jusqu'au 31 Décembre 2010.
- L'article 24 de la loi de finances pour la gestion 2011 a prorogé la période de déduction totale des revenus et bénéfices provenant de l'exportation jusqu'au 31 Décembre 2011.
- L'article 11 de la loi de finances complémentaire n° 56 de 25 juin 2012 a prorogé la période de déduction totale des revenus et bénéfices provenant de l'exportation jusqu'au 31 Décembre 2012.
- L'article 20 de la loi de finances 2013 n° 27 de 29 Décembre 2012 a prorogé la période de déduction totale des revenus et bénéfices provenant de l'exportation jusqu'au 31 Décembre 2013.

La loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour l'année 2014 **mentionne l'expiration de la prorogation de la durée de déduction totale prévue pour la loi de finances 2013 et oblige par la suite une imposition des bénéfices réalisés à l'export au taux réduit de 10% à partir de l'année 2014.**

Lieu où peuvent être consultés les documents de la société

Siège de la Société EUROCYCLES : Zone Industrielle – Kalaa Kebira – Sousse.

8.2 RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

8.2.1 Dispositions générales

Capital social	8 100 000 Dinars
Nombre d'actions	8 100 000 Actions
Nominal	1 Dinar*
Forme des actions	Nominative
Catégorie	Ordinaire
Libération	Intégrale
Jouissance	01/01/2013

8.2.2 Evolution du capital

Date de décision et l'organe qui l'a décidé	Nature de l'opération	Evolution du capital		Capital en circulation		Valeur nominale
		Montant	Nbr d'actions	Montant	Nbr d'actions	
nov.-93	Constitution de la société Euro-cycles	5 000 DT	100	5 000 DT	100	50 DT
30/12/1993	Augmentation de capital en numéraire	95 000 DT	1 900	100 000 DT	2 000	50 DT
17/05/1994	Augmentation de capital en numéraire	110 000 DT	2 200	210 000 DT	4 200	50 DT
15/01/1997	Augmentation de capital en numéraire	90 000 DT	1 800	300 000 DT	6 000	50 DT
15/05/1997	Augmentation de capital en numéraire	300 000 DT	6 000	600 000 DT	12 000	50 DT
	Transformation de la forme d'une SARL à une S.A					
05/06/2007	Augmentation de capital par incorporation de résultats reportés	1 200 000 DT	24 000	1 800 000 DT	36 000	50 DT
23/11/2012	Augmentation de capital par incorporation de résultats reportés	3 600 000 DT	72 000	5 400 000 DT	108 000	50 DT
	Réduction de la valeur nominale de 50 DT à 1 DT			5 400 000 DT	5 400 000	1 DT
28/04/2016	Augmentation de capital par incorporation de résultats reportés	2 700 000 DT	2 700	2 700 000 DT	2 700 000	1 DT

8.2.3 Autorisations financières en vigueur consenties au conseil d'administration

Néant.

8.3 REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

Actionnaires		
	Nbr actions	% du Capital
Habib ESSEYAH	2 700 158	33.33%
Mohamed REKIK	848 703	10.48%
Mourad GHAZI	656 867	8.11%
Michèle BERAUDO	580 054	7.16%
Société MG INVEST	449 102	5.54%
Public	2 865 116	35.37%
Total	8 100 000	100%

8.4 Marché de l'action

Code valeur ISIN¹¹- TN0007570013

Place(s) de cotation- Bourse de Tunis-Tunisie

Marché des titres : principal

-Mode de cotation : continu

-Valeur nominale :1 dinar

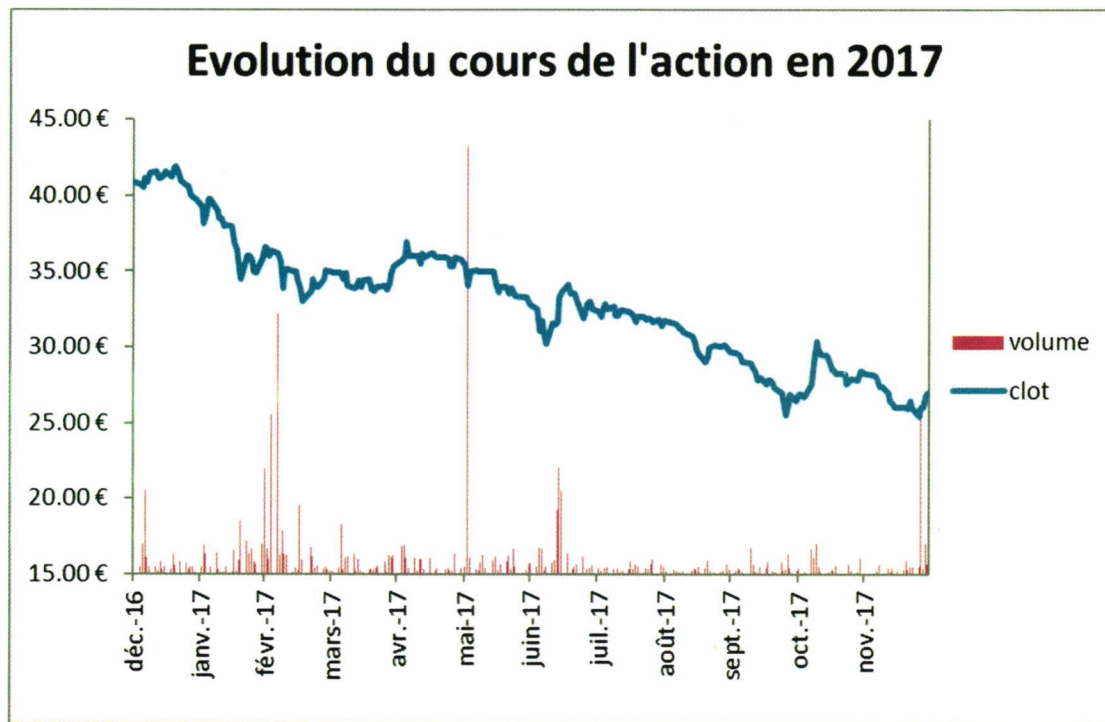
- Nombre d'actions en circulation au 31/12/2017 : 8 100 000 actions

-Cours de l'action au 31/12/2017 :40.85 dinars

-Capitalisation boursière au 31/12/17 :338 885 000 DT

- Poids dans l'indice de référence au 31/12/17 :

8.4.1 Evolution du cours



8.4.2 Présence dans les indices

A partir du 24 juillet 2013, la société EURO-CYCLES intègre l'indice TUNINDEX et les indices sectoriels « 3000 - Biens de Consommation » et « 3700 - Produits Ménagers et de « Soin Personnel ».

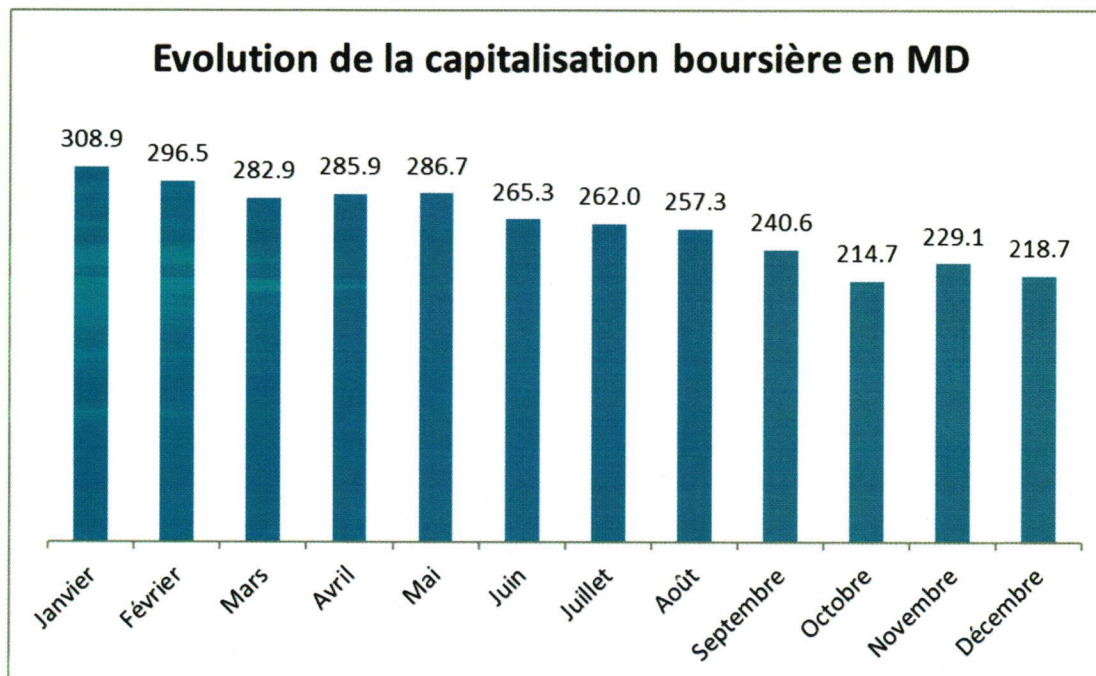
Le comité des indices boursiers a décidé lors de sa réunion du 23 Mars 2016 d'intégrer EUROCYCLES dans l'échantillon qui compose l'indice TUNINDEX 20 et ce à partir du 01 Avril 2016.

8.4.3 Capitalisation boursière

La société EUROCYCLES a été introduite en bourse au cours de l'année 2013. Au 31/12/2017 la capitalisation boursière de la société s'élève à 218 700 000 dinars.

	2014	2015	2016	2017
Cours	16.22	34.39	40.85	27
Variation	72.74%	112.02%	18.8%	-34%
Rdt cumulé	44.82%	207.05%	424.02%	128.22%

Elle présente un rendement cumulé depuis son introduction à plus de 128%



Mois	Jours de cotation	Cours moyen	Plus Haut	Plus Bas	Nbr de titres échangés	Capitaux échangés
Janvier	22	40.60	41.6	39.3	118 008	4 791 054
Février	20	36.07	39.79	34.5	196 566	7 089 964
Mars	22	33.34	36.4	33	371 425	12 382 303
Avril	20	34.32	35.3	33.69	122 334	4 198 044
Mai	22	35.72	36.94	35.35	107 872	3 853 519
Juin	20	31.90	35.1	32.75	324 203	10 343 678
Juillet	20	32.32	34.1	30.25	238 144	7 696 497
Août	23	31.77	32.86	31.4	75 790	2 407 625
Septembre	19	30.03	31.59	29	51 700	1 552 507
Octobre	22	27.47	29.6	25.52	95 936	2 635 504
Novembre	22	28.51	30.35	26.75	91 252	2 601 218
Décembre	20	25.99	28.17	25.45	201 621	5 241 020

8.4.4 Politique de distribution des dividendes

			En dinars
Désignations	2015	2016	2017
<i>Capital social</i>	<i>5 400 000</i>	<i>8 100 000</i>	<i>8 100 000</i>
<i>Valeur nominale à la date de distribution</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>1</i>
<i>Nombre d'actions à la date de distribution</i>	<i>5 400 000</i>	<i>8 100 000</i>	<i>8 100 000</i>
<i>Dividende globale</i>	<i>7 560 000</i>	<i>11 340 000</i>	<i>12 150 000</i>
<i>Dividende par action</i>	<i>1,400</i>	<i>1,400</i>	<i>1,500</i>
<i>% du nominal</i>	<i>140%</i>	<i>140%</i>	<i>150%</i>
<i>Date de mise en paiement</i>	<i>Mai 2016</i>	<i>Mai 2017</i>	<i>Juin 2017</i>
<i>Cours fin d'exercice</i>	<i>34.39</i>	<i>40.85</i>	<i>35.49</i>
<i>Dividend Yield</i>	<i>4.00%</i>	<i>3.40%</i>	<i>4.23%</i>
<i>Dividend pay out</i>	<i>58.01%</i>	<i>80.01%</i>	<i>86.19%</i>

La politique de distribution des dividendes est basée sur la pérennité des fondamentaux de l'entreprise ainsi qu'une rémunération généreuse des actionnaires, généralement plus que 80% des résultats financiers annuels.

8.4.5 Rachat d'actions

Néant

8.4.6 Notation de la société

Néant

Chapitre 9 : Assemblée Générale

9.1 Dispositions générales

Convocation des Assemblées Générales (Article 30 des statuts)

Les actionnaires sont réunis, chaque année en Assemblée Générale Ordinaire par le Conseil d'Administration, dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice, pour contrôler les actes de gestion de la Société, approuver les comptes de l'exercice et affecter les résultats.

Les convocations sont faites par avis inséré au Journal Officiel de la République Tunisienne (JORT) et dans deux journaux quotidiens dont l'un est en langue arabe dans le délai de quinze jours au moins avant la date fixée pour la réunion. L'avis indiquera la date, le lieu et l'ordre du jour de la réunion de l'assemblée générale.

Les Assemblées peuvent même être réunies verbalement sans délai si tous les actionnaires sont présents ou représentés.

Ordre du jour (Article 30 des statuts)

L'ordre du jour est arrêté par le Conseil d'Administration si la convocation est faite par lui ou par la personne qui a fait la convocation de l'Assemblée.

Il n'est porté à l'ordre du jour que les propositions émanant du Conseil d'Administration ou qui ont été communiquée au Conseil d'Administration quinze jours au moins avant la convocation au moyen de demandes revêtues de la signature des actionnaires se représentant au minimum cinq pour cent du capital social.

Aucune proposition ne peut être soumise à l'Assemblée Générale si elle ne figure pas à son ordre du jour.

Accès aux assemblées - Pouvoirs (Article 30 des statuts)

Droit de siéger à une Assemblée Générale
Les titulaires d'actions libérés des versements exigibles peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter.

Les actionnaires ont la latitude de choisir leurs représentants à l'Assemblée Générale aussi bien parmi les actionnaires que les non actionnaires.

Toutefois les sociétés sont valablement représentées soit par un de leur gérant ou par le Président Directeur Général ou le Directeur Général ou par un mandataire muni d'un pouvoir régulier sans qu'il soit nécessaire que ces personnes soient personnellement actionnaires.

La forme des pouvoirs et les lieux et délais de leur production sont déterminés par le Conseil d'Administration.

-Conditions à remplir pour siéger ou se faire représenter
Les propriétaires d'actions doivent, pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter aux Assemblées Générales, être inscrits sur les registres de la Société avant le jour fixé pour la réunion.

Préalablement à l'Assemblée Générale réunie sur première convocation, le texte des résolutions proposées et généralement tous les documents, qui d'après la loi doivent être communiqués à l'Assemblée, doivent être tenus à la disposition des actionnaires au siège social quinze jours au moins avant la date de l'Assemblée.

Tout actionnaire détenant au moins trois pour cent du capital social a le droit à tout moment d'obtenir communication d'une copie des documents sociaux visés à l'article 201 du Code des Sociétés Commerciales et des rapports des commissaires aux comptes qui concernent les trois derniers exercices ainsi qu'une copie des procès-verbaux et feuilles de présence des assemblées tenues au cours des trois derniers exercices.

Quorum - vote- nombre de voix (Article 31 des statuts)

Les Assemblées Générales Constitutives et Extraordinaires ne sont régulièrement constituées et ne délibèrent valablement que si les actionnaires présents ou les représentants au droit de vote détiennent, au moins, la moitié du capital social sur première convocation.

Si la première Assemblée n'a pas réuni la moitié du capital social, une nouvelle Assemblée peut être convoquée dans les formes légales.

Elle ne délibère valablement que si elle est composée d'actionnaires ou de représentants détenant au moins le tiers du capital social.

A défaut de ce dernier quorum, une troisième Assemblée peut être convoquée dans les deux mois à partir de la date de convocation. Elle statue à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés.

Dans toutes les Assemblées Générales, le quorum n'est calculé qu'après déduction de la valeur nominale des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions législatives ou réglementaires.

Assemblées Générales Ordinaires (Article 31 des statuts)

- Constitution de l'Assemblée Générale Ordinaire

Les Assemblées Générales Ordinaires (annuelles ou convoquées extraordinairement) se composent de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles.

Les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire sont prises à la majorité des voix présentes ou représentées.

Pour délibérer valablement l'Assemblée Générale Ordinaire doit être composée d'un nombre d'actionnaires représentant le tiers au moins du capital social après déduction s'il y a lieu de la valeur nominale des actions privées du droit de vote, en vertu des dispositions législatives ou réglementaires.

Si ce quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale est convoquée à nouveau sans qu'aucun quorum ne soit requis. Dans cette seconde réunion, les délibérations sont valables quel que soit le nombre d'actions représentées, mais elles ne peuvent porter que sur les objets mis à l'ordre du jour de la première réunion. Entre la première et la deuxième convocation, un délai minimum de quinze jours doit être observé.

- Pouvoirs de l'Assemblée Générale Ordinaire
Les Assemblées Générales Ordinaires ont à statuer sur toutes les questions qui excèdent la compétence du Conseil d'Administration et qui ne relèvent pas de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire.

Elles confèrent au Conseil d'Administration les autorisations nécessaires pour tous les cas où les pouvoirs à lui attribuer seraient insuffisants.

D'une manière générale, elles règlent les conditions du mandat imparti au Conseil d'Administration et elles déterminent souverainement la conduite des affaires de la société.

L'Assemblée Générale Ordinaire doit notamment entendre le rapport du Conseil d'Administration sur les affaires sociales ainsi que le rapport des Commissaires aux comptes.

Elle discute, approuve ou redresse les comptes d'une façon générale, examine tous les actes de gestion d'administration et leur donne quitus.

Elle statue sur l'affectation et la répartition des bénéfices.

9.2 Présentation des résolutions à soumettre à L'Assemblée Générale Ordinaire du 03 Mai 2018

- 1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'administration sur la Gestion de l'exercice 2017.
- 2- Lecture des rapports (général et spécial) du Commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice 2017.
- 3- Examen et Approbation des Etats Financiers relatifs à l'exercice 2017.
- 4- Approbation des opérations et conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés commerciales.
- 5- Affectation des résultats de l'exercice 2017.
- 6- Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour la gestion de l'exercice 2017.
- 7- Fixation des jetons de présence de l'exercice 2017.
- 8- Questions diverses
- 09- Formalités et pouvoirs.

9.2.1 Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 03 Mai 2018.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport d'activité du Conseil d'Administration sur la gestion 2017 présenté par Monsieur MOURAD GHAZI, et après avoir entendu la lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31/12/2017 présenté par Monsieur ADEL MADHI, approuve les comptes annuels arrêtés à la date de 31/12/2017 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserves aux membres du Conseil d'Administration pour l'exécution de leur mandat pour le dit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, décide d'affecter le Résultat net de l'exercice 2017, ainsi que le report à nouveau, comme suit :

- Bénéfice de l'exercice 2017	: 14 096 588 DT
- Résultats reportés	: <u>15 534 798 DT</u>
	29 631 386 DT
- Réserves légales	: <u>810 000 DT</u>
- Résultat Distribuable	30 441 386 DT
- Dividendes en Dinars Tunisien	: 12 150 000 DT
- Résultats reportés après affectation	: 18 291 386 DT

Soit la distribution de 1,500 dinars par action.

La date de mise en paiement des dividendes a été fixé par l'assemblée au2018.

Le montant de ces dividendes sera prélevé sur les résultats reportés arrêtés au 31/12/2016.

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivants :

Exercice 2014	Néant
Exercice 2015	1 365 559 DT
Exercice 2016	14 169 239 DT

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture **du rapport spécial** du commissaire aux comptes, en prend acte purement et simplement et l'approuve.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'allouer une somme de 6 250 DT (Six mille deux cent cinquante Dinars Brut soit 5 000 DT (Cinq mille Dinars) net de tous impôt par membre à titre des jetons de présence au conseil d'administration pour l'exercice en cours et pour chacun des exercices ultérieurs jusqu'à nouvelle décision de sa part.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale Ordinaire confère tous les pouvoirs au représentant légal de la société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et les publications prévus par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11.30 heures. Suite à l'assemblée générale, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé les membres du bureau

• 9.3 Présentation des résolutions à soumettre à L'Assemblée Générale Extraordinaire du 03 Mai 2018

1^{ère} résolution : réécriture et amendement de l'article 17 des statuts (Composition du conseil d'administration : La Société est administrée par un Conseil composé de trois (3) membres au moins et de douze (12) membres au plus, pris parmi les personnes physiques ou morales actionnaires et nommées par l'Assemblée Générale Ordinaire. »

2^{ème} résolution : réécriture et amendement de l'article 30 des statuts (Droit de siéger à l'Assemblée Générale)

- 9.3.1 Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra en date du 25 Avril 2017.**

Première résolution portant sur les articles faisant l'objet d'une proposition de modification.

L'assemblée générale après avoir entendu les raisons qui conduisent à modifier certaines dispositions statutaires décide de modifier les 17 et 30 et procède à une mise à jour corrélative des statuts.

Chaque article modifié fait l'objet d'une résolution séparée de l'assemblée générale extraordinaire.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la

Deuxième résolution portant sur la modification de l'article 17 des statuts.

L'assemblée générale décide que le nombre des membres du conseil d'administration soit variable et par conséquent décide de modifier l'alinéa 1 de l'article 17 des statuts.

Les autres dispositions restent sans aucun changement .et par conséquent l'article 17 nouveau se présente comme suit :

Article 17 (nouveau) :

« La Société est administrée par un Conseil composé de trois (3) membres au moins et de douze (12) membres au plus, pris parmi les personnes physiques ou morales actionnaires et nommées par l'Assemblée Générale Ordinaire. ».

Les personnes morales auxquelles les fonctions d'Administrateur auront été conférés seront représentées dans les délibérations du Conseil d'Administration par leur représentant légal ou par un mandataire permanent nommément désigné, l'un ou l'autre ne sera pas tenu d'être lui-même actionnaire.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

Troisième résolution portant sur la modification de l'article 30 des statuts.

- L'assemblée générale extraordinaire décide de modifier l'alinéa 3 du paragraphe de l'article 30 des statuts s'intitulant : **Droit de siéger à une Assemblée Générale**

Les autres dispositions de l'article 30 des statuts restent sans aucune modification.

Et par conséquent l'article 30 (nouveau) se présente comme suit :

ARTICLES 30 Nouveau : DISPOSITION COMMUNES AUX ASSEMBLEES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES.

- Assemblées Ordinaires et Extraordinaires

L'Assemblée Générale, régulièrement constituée, représente l'universalité des actionnaires.

Elle se compose de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions. Elle peut avoir les pouvoirs, à la fois, d'une assemblée ordinaire et d'une Assemblée Extraordinaire, si elle réunit les conditions nécessaires.

Les délibérations de l'assemblée, régulièrement prises obligent tous les actionnaires, même les absents ou incapables.

- Convocation des assemblées

Les actionnaires sont réunis, chaque année en Assemblée Générale par le Conseil d'Administration, dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice, pour contrôler les actes de gestion de la Société, approuver les comptes de l'exercice et affecter les résultats.

L'Assemblée Générale est convoquée par le Conseil d'Administration ou en cas de nécessité par le tribunal sur demande de tout intéressé ou d'un ou plusieurs actionnaires détenant au moins trois pour cent du capital, par le liquidateur et par les actionnaires détenant la majorité du capital ou des droits de vote après offre publique de vente ou d'échange ou après d'un bloc de contrôle.

Les réunions ont lieu au siège social ou dans tout autre lieu indiqué par l'avis de convocation.

Les convocations sont faites par avis inséré au Journal Officiel de la République Tunisienne (JORT) et dans deux journaux quotidiens dont l'un est en langue arabe dans le délai de quinze jours au moins avant la date fixée pour la réunion, l'avis indiquera la date, le lieu et l'ordre du jour de ma réunion de l'assemblée générale.

Les Assemblées peuvent même être réunies verbalement sans délai si tous les actionnaires sont présents ou représentés.

- Droit de siéger à une Assemblée Générale

Les titulaires d'actions libérés des versements exigibles peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter.

« Un actionnaire pourra se faire représenter à une assemblée générale par son conjoint ou par un autre actionnaire ».

Toutefois les sociétés sont valablement représentées soit par un de leur gérant ou par le Président Directeur Général ou le Directeur général ou un mandataire muni d'un pouvoir régulier, sans qu'il soit nécessaire que ces personnes soient personnellement actionnaires.

La forme des pouvoirs et les lieux et délais de leur production sont déterminés par le Conseil d'Administration.

- Conditions à Remplir pour Siéger ou se faire Représenter

Les propriétaires d'action doivent, pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter aux Assemblées Générales, être inscrits sur les registres de la société avant le jour fixé pour la réunion.

Préalablement à l'Assemblée Générale réunie sur première convocation, le texte des résolutions proposées et généralement tous les documents, qui d'après la loi doivent être communiqué à l'Assemblée, doivent être tenus à la disposition des actionnaires au siège social quinze jours au moins avant la date de l'Assemblée.

Tout actionnaire détenant au moins trois pour cent du capital a le droit à tout moment d'obtenir communication d'une copie des documents sociaux visés à l'article 201 du Code des Sociétés Commerciales et des rapports des commissaires aux comptes qui concernant les trois derniers exercices ainsi qu'une copie des procès-verbaux et feuilles de présence des assemblées tenues au cours des trois derniers exercices.

- Règlement des Assemblées Générales

L'Assemblée Générale est présidée par le Président ou en son absence, par un Administrateur délégué spécialement à cet effet par le Conseil D'Administration.

Le Président de l'Assemblée Générale est assisté de deux scrutateurs et d'un secrétaire, désignés par les actionnaires présents. Ils forment le bureau de l'assemblée.

Il est tenu une feuille de présence laquelle contient les noms et domiciles des actionnaires présents ou représentés, et indique le nombre des actions possédées par chacun d'eux et le droit de vote attribué à chacun d'eux. Cette feuille est signée par les actionnaires présents ou leurs mandataires, et certifiée par le bureau ; elle est déposée au siège social et doit être communiquée à tout requérant.

- **Ordre du jour de l'Assemblée**

L'ordre du jour est arrêté par le Conseil d'Administration si la convocation est faite par lui ou par la personne qui a fait la convocation de l'Assemblée.

Il n'est porté à l'ordre du jour que les propositions émanant du Conseil d'Administration, ou qui ont été communiquées au Conseil d'Administration quinze jour au moins avant la convocation, au moyen de demande revêtues de la signature des actionnaires représentant au minimum cinq pour cent du capital social.

Aucune proposition ne peut être soumise à l'Assemblée Générale si elle ne figure pas à son ordre du jour.

- **Droit de vote de l'Assemblée Générale**

Chaque membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions.

Aucun actionnaire ne peut voter, à titre personnel ou par procuration, lorsqu'il s'agit d'une décision lui attribuant un avantage personnel ou de statuer sur un différend entre lui et la Société.

- **Procès-Verbal de l'Assemblée Générale**

Les délibérations de l'Assemblée Générale sont constatées par des procès-verbaux inscrit ou annexés sur un registre spécial et signés par les membres composant le bureau ou tout au moins par la majorité d'entre eux

Quatrième résolution

L'assemblée générale Extra Ordinaire confère tous les pouvoirs au représentant légal de la société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et les publications prévus par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12.30 heures. Suite à l'assemblée générale, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé les membres du bureau